

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2861 - LUNDI 13 MARS 2017

INFRASTRUCTURE SANITAIRE

L'hôpital
général d'Oyo
désormais
fonctionnel

Etablissement à vocation sous-régionale, l'hôpital général Edith-Lucie- Bongo Ondimba d'Oyo (HGELBO), dans la Cuvette, a été mis en service le 10 mars à la suite de son inauguration par le président de la République, Denis

Sassou N'Guesso. Construite par une société chinoise, équipé par une société française et coordonné par une équipe médicale cubaine travaillant en symbiose avec des techniciens congolais, cette structure hospitalière ré-

duira considérablement le taux d'évacuations sanitaires à l'étranger. HGELBO est doté d'un plateau technique de deux niveaux composés de matériels de soins secondaires et tertiaires. [Page 16](#)

ÉDUCATION

De nouveaux mécanismes
d'intervention de la force
publique dans les écoles

Séance de travail entre le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et la force publique

Au regard des incidents survenus à Pointe-Noire, où près de 60 élèves ont été asphyxiés par les gaz lacrymogènes dont la police aurait fait usage pour mettre un terme aux échauffourées opposant les élèves de deux établis-

sements scolaires, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a défini les mécanismes d'intervention de la force publique dans les périmètres scolaires.

Ces nouveaux mécanismes, a-t-il précisé, visent à mettre en place un dispositif de sécurité aux alentours des établissements scolaires pour dissuader ceux qui ne sont pas des élèves mais portent des tenues scolaires de venir semer le désordre

« Nous avons travaillé avec les forces de l'ordre et de sécurité pour essayer de coordonner les mécanismes d'intervention pour gérer de telles crises afin que cela se passe dans des conditions apaisées et adéquates. Nous avons situé leur périmètre d'intervention et déterminé les conditions qui peuvent les amener jusque dans l'établissement », a précisé le ministre à la presse.

[Page 3](#)

INDUSTRIE DU CIMENT

Les agents de Cimaf
inquiets de leur avenir

Une vue de l'usine Cimaf de Hinda, dans le Kouilou

Dans un courrier adressé en février au Premier ministre, chef du gouvernement, les agents de Cimaf (Ciment de l'Afrique) ont exprimé leur vive préoccupation sur leur avenir suite à la notification d'intention de fermeture de cette cimenterie du fait de multiples menaces qui touchent directement l'industrie du ciment à cause de la concurrence déloyale pratiquée par les importateurs du ciment à laquelle ils font face depuis le démarrage de l'usine en décembre 2015. [Page 2](#)

MOIS DE LA FEMME

Les femmes journalistes d'Afrique
se constituent en réseau pour
des sociétés égalitaires

Réunies à Marrakech, au Maroc, les femmes journalistes d'Afrique se sont constituées en réseau afin, disent-elles, de contribuer à valoriser cet être dans le développement des sociétés égalitaires. Venues de 23 pays du continent ces femmes qui mettaient à profit la journée internationale dédiée en leur honneur par les Nations unies ont, à l'initiative de Fathia Elaoui, responsable antenne et rédactrice en chef de Radio 2M, en collaboration avec Khadija Boujanoui, présidente du comité de parité et diversité du même groupe de presse, appelé à l'éveil de la femme africaine dans toutes ses dimensions. [Page 7](#)

ÉDITORIAL

L'après Ouesso

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

L'après Ouesso

La concertation nationale de Ouesso s'étant prononcée, la semaine dernière, en faveur de dispositions précises destinées à améliorer l'organisation des élections à venir il reste peu de temps pour donner corps à ces propositions. Aussi les semaines à venir s'annoncent-elles chargées pour celles et ceux qui auront mission de les concrétiser sur le terrain. Même si la date des élections législatives et des élections municipales n'est pas encore fixée officiellement, l'on peut déduire du calendrier national et des informations qui circulent sous le manteau dans les milieux concernés les précisions suivantes :

1. Les deux scrutins se déroulant simultanément les électeurs devront choisir dans le même temps leurs députés et leurs conseillers municipaux. Ils n'auront à se déplacer que deux fois – premier tour et deuxième tour – afin de déposer leurs bulletins dans l'urne, ce qui simplifiera l'ensemble des opérations.

2. Cette simultanéité facilitera d'autant plus l'organisation matérielle des scrutins que la généralisation du bulletin unique l'accompagnera. Elle aura aussi comme conséquence politique de rendre plus cohérent le choix des électeurs puisque ceux-ci se prononceront dans le même temps pour les élus nationaux et locaux.

3. La célébration de la fête nationale se déroulant le 15 août et la mise en place du mécanisme électoral demandant grosso modo trois mois de préparation, la date de la tenue des deux scrutins sera fixée, selon toute vraisemblance, pour le début du mois de juillet. Le calendrier est donc clair.

De ce qui précède, il ressort que le temps est désormais compté pour les candidats et les candidates à un poste électif dans les institutions de la Nouvelle République. Si la majorité veut conforter ses positions sur toute l'étendue du territoire et si l'opposition veut s'affirmer au plan national, elles doivent l'une comme l'autre mobiliser leurs troupes dès maintenant et bien plus fortement qu'elles ne le font. Demain il sera trop tard !

Les Dépêches de Brazzaville

INDUSTRIE

Les agents de Cimaf inquiets de leur avenir

Dans un courrier adressé en février au Premier ministre, chef du gouvernement, les agents de Cimaf (Ciment de l'Afrique) ont exprimé leur vive préoccupation quant à leur avenir suite à la notification d'intention de fermeture de cette cimenterie du fait de multiples menaces qui touchent directement l'industrie du ciment à cause de la concurrence déloyale pratiquée par les importateurs du ciment à laquelle ils font face depuis le démarrage de l'usine en décembre 2015.

« Nous, agents de la Cimaf, venons par le présent courrier vous faire part de la situation qui prévaut dans notre entreprise et qui met en péril nos emplois », peut-on lire dans le courrier adressé au Premier ministre.

En effet, le cri de cœur de ses employés a été rapporté au président de la République à Oyo par la direction de cette cimenterie, la troisième fonctionnelle que compte le pays après Sonocc

(dans la Bouenza) et Forspak (dans le Niari).

Selon le directoire de Cimaf, le ras-le-bol des employés fait suite à la menace de fermeture probable à cause de la « concurrence déloyale » pratiquée par les importateurs du ciment à laquelle ils font face depuis le démarrage de l'usine en décembre 2015. « Notre usine inaugurée le 3 mars 2016 par le président de la République, dans le cadre de la diversification de l'économie et de la création d'emplois au Congo se trouve dans une situation critique qui constitue une véritable menace pour de nombreuses familles », souligne le personnel.

En effet, d'une capacité de 500.000 Tonnes/an, Cimaf, qui génère plus de 500 emplois directs et indirects, reste confronté aux importations frauduleuses du ciment, ce qui réduit sa production à moins de 25% de sa capacité causant ainsi un déficit estimé en milliards FCFA à fin décembre 2016.

D'après des informations dignes de sources, pour l'année 2016, le volume des importations du ciment au Congo était estimé à plus de 500 millions de

tonnes pour une consommation nationale chiffrée à 933 mille tonnes, des besoins susceptibles d'être couverts par la production locale, soit une production de 1.100.000 tonnes provenant des trois usines (Sonocc, Forspak et Cimaf). « La situation persiste puisque déjà en janvier 2017, le stock de ciment importé au port de Pointe-Noire est évalué à plus de 160 mille tonnes, et il y a encore des navires de ciment qui sont attendus », se soucie le personnel de Cimaf. Au regard de cette périlleuse situation, une délégation de Cimaf conduite par son président directeur général a rencontré le 10 mars 2017 à Oyo, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso qui les a assurés de l'engagement du gouvernement d'arrêter définitivement les importations de ciment à compter de ce mois de mars.

Cette décision d'arrêt des importations est accompagnée, du côté de Cimaf, de la reprise des activités de l'usine à partir de ce lundi 13 mars. Une mesure saluée et reçue avec grand soulagement par les employés.

Guy-Gervais Kitina

PRONAR

Des solutions envisagées pour sécuriser les massifs forestiers

Les réserves forestières et les massifs forestiers artificiels continuent de subir la pression des activités humaines ; d'où la nécessité de tout mettre en œuvre pour constituer la réserve foncière de l'Etat.

Une commission interministérielle est chargée du suivi du programme de protection de ces réserves.

Cette problématique de la préservation des écosystèmes a été au cœur de la rencontre interministérielle conduite conjointement par le ministre de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement et son collègue des Affaires foncières et du domaine public, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, en présence de quelques cadres et chefs de projets.

C'est un processus qui présente des intérêts à la fois environnemental et économique. Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Martin Coussoud Mavoungou, a renouvelé le 1er mars dernier à Brazzaville son engagement de mettre en disponibilité un million d'hectares de plantation pour la constitution de la réserve foncière de l'Etat.

Cette étendue de terre disponible sera cédée dans le cadre du Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), avec pour principaux projets de reconstituer les réserves fauniques et d'attirer les investisseurs. Sont ciblés dans ce programme, le massif d'eucalyptus de Pointe-Noire ; les massifs de Limba, Okoumé dans les départements du Niari et de la Lékoumou ; ainsi que le massif d'eucalyptus de

Kintélé dans le 9^e arrondissement de Brazzaville. Mais pour la ministre de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement, la protection de ces ressources forestières s'avère indispensable. « Si nous avons des terres non sécurisées, c'est difficile que les partenaires viennent investir au Congo », a-t-elle déclaré en substance lors de cette réunion de travail. Insistant sur la redynamisation de la commission interministérielle pour le suivi de la mise en œuvre des programmes de reforestation et de constitution de la réserve foncière de l'Etat, le ministre Martin Coussoud Mavoungou, a rassuré de ce que des conditions seront créées pour préserver les domaines qui font partie des attributions du Pronar.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mounbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIOLENCES EN MILIEUX SCOLAIRES

Anatole Collinet Makosso calme le jeu à Pointe-Noire

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation qui vient de séjourner dans la capitale économique a indiqué qu'il n'y a eu ni mort ni blessé, suite à l'intervention de la police au lycée Victor Augagneur, le 6 mars dernier

Les violences en milieux scolaires sont devenues monnaie courante dans les deux grandes villes du Congo, Brazzaville et Pointe-Noire. La dernière en date est celle qui a opposé les élèves du lycée Victor Augagneur à ceux du lycée technique Poaty Bernard dans la ville océane. Ce qui avait suscité l'intervention des éléments de la force publique afin de disperser les manifestants en utilisant des gaz lacrymogènes. « Je porte le démenti sur les fausses rumeurs, les mauvaises informations qu'on a véhiculées çà et là sur le fait qu'il y aurait eu des morts et des blessés par balles. Il n'en est pas été le cas, les élèves ont vaqué librement à leurs occupations et les choses sont maîtrisées », a rassuré le ministre Anatole Collinet Makosso.

En effet, ces échauffourées qui se sont poursuivies jusque dans les salles de classe ont occasionné l'étouffement de 59 élèves. Ceux-ci ont été vite admis à l'hôpital régional des armées de Pointe-Noire. Selon le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation qui s'est



Anatole Collinet Makosso s'adressant aux élèves ; crédit photo DR

rendu à l'hôpital pour s'enquérir de la situation, 56 élèves avaient été libérés le même jour après avoir reçu des soins appropriés. Les trois autres présentant des complications respiratoires y avaient passé nuit avant d'être libérés le lendemain.

Définir le périmètre d'intervention de la force publique

Dans l'optique de mieux coordonner les opérations d'intervention dans les écoles, le ministre a organisé une série de rencontres avec les responsables de la force publique (police, gendarmerie et sécurité civile), les enseignants

et les élèves. Pour rappel, certains enseignants avaient été également asphyxiés. C'est ainsi qu'Anatole Collinet Makosso a

tions apaisées et adéquates. Je crois que nous nous sommes compris, nous avons situé leur périmètre d'intervention, déterminé les conditions qui peuvent les amener jusque dans l'établissement », a expliqué le ministre à la presse.

D'après lui, ce qui est important est la mise en place d'un dispositif de sécurité aux alentours des établissements scolaires pour dissuader ceux qui ne sont pas des élèves mais portent des tenues scolaires pour venir semer le désordre. « Ce que nous subissons pour la plupart des cas, ce sont des violences en dehors de l'école mais qui s'étendent dans l'enceinte des établissements. Il s'agit notamment de l'intrusion des personnes incontrôlées qui quittent la cité pour venir semer du désordre », s'est plaint Anatole Collinet Makosso.

Rappelons que les violences en milieux scolaires ont fait au début de cette année deux morts (un élève et un bandit) à Neto, dans le 6^e arrondissement de Brazzaville, Talangaï. Récemment, des échauffourées ont opposé la force publique aux élèves au CEG Matsoua et lycée Lumumba, à Moungali, dans le 4^e arrondissement.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Ouesso et le processus électoral

Fallait-il en douter un seul instant ? Non, évidemment. Aussitôt l'annonce de la tenue à Ouesso de la concertation politique divulguée, les acteurs politiques prenaient la parole. Pour confirmer ce qui semblait prévisible : tous n'ont pas pris la route ou les airs pour le chef-lieu du département de Sangha (Nord-Congo) où il était question de débattre du processus électoral.

Trois attitudes donc : ceux qui de tous leurs vœux invitaient les formations politiques de toutes les obédiences à se rendre à Ouesso ; ceux qui s'abstenaient de faire le voyage, et enfin ceux qui, pour rien au monde, ne se sentaient concernés par ce rendez-vous. Au fond, cela résume à peu près l'état d'esprit de la classe politique congolaise depuis la présidentielle du 20 mars 2016 et le référendum du 25 octobre de l'année précédente.

Sur la liste des abstentionnistes, on trouvait notamment le Collectif des partis de l'opposition congolaise. Réuni, à Brazzaville, vendredi 3 mars, ce groupement dans lequel siègent notamment l'ARD (Alliance pour la République et la démocratie) et le CAP (Congrès africain pour le progrès) a décliné l'offre de Ouesso au motif qu'il n'a pas été formellement invité.

Malgré des divergences fortes, et aussi leur élargement à ce que l'on appelle l'opposition radicale, à l'exemple du Collectif, la Fédération de l'opposition congolaise constituée par le Frocad-Idc-CJ3M n'a pas donné suite à l'opportunité de retrouver les autres forces politiques dans la Sangha. Chaque fois qu'ils ont pris la parole, les dirigeants de cette plateforme, ainsi que ceux du Collectif ont montré qu'ils n'étaient pas du tout disposés à fumer le calumet de la paix avec le gouvernement en place.

Par contre les partis dits du Centre, dans leur diversité souvent déroutante, appelaient à faire de la concertation politique de Ouesso une occasion d'obtenir de l'Exécutif la mise en application des recommandations des précédentes rencontres qui ne l'ont pas encore été. Celles-ci portent pour l'essentiel sur l'amélioration du processus électoral, afin que les compétitions pour l'attribution des sièges à l'Assemblée nationale et aux assemblées locales se déroulent avec le moins de suspicion possible. Ouesso a pourrait-on dire grouillé du beau monde de la politique, un peu comme ce fut le cas la fois dernière à Sibiti, et avant Sibiti, Dolisie, Ewo et Brazzaville.

Que va-t-il se passer pour certaines formations de l'opposition qui avaient, l'année dernière, participé à l'élection présidentielle et pu, à cette occasion, tester leur capacité de mobilisation ? N'ont-elles pas cette fois manqué l'occasion de faire fructifier leurs suffrages

- suffisamment importants il faut le signaler - qui sans doute pourraient leur permettre de gagner des sièges au Parlement et dans les conseils municipaux ? Avec l'entrée en vigueur des dispositions de la nouvelle Constitution sur le statut de l'opposition politique, l'isolement ne risque-t-il pas de devenir pesant pour les partis qui n'auront pas de représentants dans les institutions électives.

S'il est difficile pour l'heure de prédire la future configuration de l'opposition et de la majorité au Congo, il est cependant certain que les élections de cette année planteront le nouveau décor du microcosme politique national. Comment les organisations politiques qui pour des récriminations avérées ou non se seront exclues du jeu électoral se comporteront-elles ? Ne répondons pas à cette question avant d'avoir palpé la mise en oeuvre des progrès accomplis à Ouesso.

Gankama N'Siah



AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/007/2017

RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN SYSTEME CENTRAL DE CLIMATISATION A EAU GLACEE AU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Le Bureau Régional pour l'Afrique désire recruter une entreprise qui sera chargée de l'exécution des travaux d'installation d'un système central de climatisation à eau glacée dans le bâtiment principal et à l'Estate du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique à Brazzaville, République du Congo.

En effet après plusieurs années d'exploitation, ces 85 unités de climatisation posent, des problèmes de maintenance à cause du coût prohibitif et de la rareté des pièces de rechange sur le marché. De plus, la consommation en énergie électrique du système actuel de climatisation est importante et, il est accusé d'être non écologiques du fait qu'il a comme fluide réfrigérant, le gaz R22 qui est un gaz à effet de serre.

Tenant compte de ces faits, le Bureau Régional pour l'Afrique avait initié, le projet d'installation d'un système central de climatisation à eau glacée dans le bâtiment principal et à l'Estate car c'est un système fiable et respectueux de l'environnement. Il est d'une technologie dédiée au monde professionnel, reconnue et appréciée pour ses performances.

Le présent appel à propositions (RFP) a pour but de permettre au Bureau régional de conclure un accord contractuel par le biais d'une sélection, avec un adjudicataire et de une entreprise compétente pour :

• l'exécution des travaux d'installation d'un système central de climatisation à eau glacée dans le bâtiment principal et à l'Estate du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique à Brazzaville, République du Congo.
• La dépose et l'évacuation de l'actuel système de climatisation dans le bâtiment principal et à l'Estate.

NB : La salle de Conférence N° 1 n'est pas concernée pour la réalisation de ces travaux.

Tous les détails relatifs à l'exécution des travaux sont consignés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) notamment dans le Cahier des clauses et prescriptions techniques particulières (CCPTP) élaboré à cet effet.

Les travaux seront exécutés au Bureau régional à Brazzaville, au Congo et supervisés par l'Unité des Services administratifs régionaux.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le cahier des charges y afférant jusqu'au vendredi 24 mars 2017, entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à « L'Estate, Bureau régional pour

l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué ».

Chaque offre devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :
 - une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
 - une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
 - une copie de la patente de l'année en cours ;
 - une copie de l'attestation de non faillite
 - une copie de l'attestation de moralité fiscale.
 - Une copie d'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
 - l'expérience professionnelle et la liste des travaux similaires déjà réalisés ;
 - la liste et les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
 - la méthodologie à mettre en œuvre
 - la liste du matériel à mobiliser
 - le planning détaillé des travaux.
- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations.

La soumission présentée sous plis fermé devra porter la mention «Confidentiel - RECRUTEMENT

D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN SYSTEME CENTRAL DE CLIMATISATION A EAU GLACEE AU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO», et devra être déposée au plus tard le mardi 11 avril 2017 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de DAF N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville - Congo
Une visite collective des lieux sera organisée le mardi 28 mars 2017 à 10 heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux et;
- 11H00 à 11h30 : séance de questions/réponses.

Notes :

- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ;
- Se munir d'une clé USB neuve afin de récupérer le dossier d'appel d'offres à l'OMS/AFRO.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/007/2017

RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN SYSTEME CENTRAL DE CLIMATISATION A EAU GLACEE AU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO

Le Bureau Régional pour l'Afrique désire recruter une entreprise qui sera chargée de l'exécution des travaux d'installation d'un système central de climatisation à eau glacée dans le bâtiment principal et à l'Estate du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique à Brazzaville, République du Congo.

En effet après plusieurs années d'exploitation, ces 85 unités de climatisation posent, des problèmes de maintenance à cause du coût prohibitif et de la rareté des pièces de rechange sur le marché. De plus, la consommation en énergie électrique du système actuel de climatisation est importante et, il est accusé d'être non écologiques du fait qu'il a comme fluide réfrigérant, le gaz R22 qui est un gaz à effet de serre.

Tenant compte de ces faits, le Bureau Régional pour l'Afrique avait initié, le projet d'installation d'un système central de climatisation à eau glacée dans le bâtiment principal et à l'Estate car c'est un système fiable et respectueux de l'environnement. Il est d'une technologie dédiée au monde professionnel, reconnue et appréciée pour ses performances.

Le présent appel à propositions (RFP) a pour but de permettre au Bureau régional de conclure un accord contractuel par le biais d'une sélection, avec un adjudicataire et de une entreprise compétente pour :

• l'exécution des travaux d'installation d'un système central de climatisation à eau glacée dans le bâtiment principal et à l'Estate du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique à Brazzaville, République du Congo.
• La dépose et l'évacuation de l'actuel système de climatisation dans le bâtiment principal et à l'Estate.

NB : La salle de Conférence N° 1 n'est pas concernée pour la réalisation de ces travaux.

Tous les détails relatifs à l'exécution des travaux sont consignés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) notamment dans le Cahier des clauses et prescriptions techniques particulières (CCPTP) élaboré à cet effet.

Les travaux seront exécutés au Bureau régional à Brazzaville, au Congo et supervisés par l'Unité des Services administratifs régionaux.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le cahier des charges y afférant jusqu'au vendredi 24 mars 2017, entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à « L'Estate, Bureau régional pour

l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué ».

Chaque offre devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :
 - une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
 - une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
 - une copie de la patente de l'année en cours ;
 - une copie de l'attestation de non faillite
 - une copie de l'attestation de moralité fiscale.
 - Une copie d'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
 - l'expérience professionnelle et la liste des travaux similaires déjà réalisés ;
 - la liste et les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
 - la méthodologie à mettre en œuvre
 - la liste du matériel à mobiliser
 - le planning détaillé des travaux.
- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations.

La soumission présentée sous plis fermé devra porter la mention «Confidentiel - RECRUTEMENT

D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION D'UN SYSTEME CENTRAL DE CLIMATISATION A EAU GLACEE AU BUREAU REGIONAL DE L'OMS POUR L'AFRIQUE A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO», et devra être déposée au plus tard le mardi 11 avril 2017 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de DAF N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville - Congo
Une visite collective des lieux sera organisée le mardi 28 mars 2017 à 10 heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux et;
- 11H00 à 11h30 : séance de questions/réponses.

Notes :

- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ;
- Se munir d'une clé USB neuve afin de récupérer le dossier d'appel d'offres à l'OMS/AFRO.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU 8 MARS

Les femmes journalistes d'Afrique se constituent en réseau

Dans l'objectif de créer un espace de rencontre afin de partager leur expérience, tisser des réseaux et contribuer à la valorisation des femmes dans le développement des sociétés égalitaires, une centaine de femmes journalistes venues de 23 pays africains ont participé le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale de la femme, au premier congrès consacré aux femmes journalistes, les Panafricaines, à Marrakech au Maroc.

La cérémonie de clôture des premières assises des Panafricaines a été présidée par le conseiller national des droits des hommes, Driss Elyazimi, en présence du maire de Marrakech, Mohamed Larbi Belcaïd, du directeur général du groupe de presse 2M, Salim Cheikh, et d'autres invités de marque. Le royaume du Maroc et la ville de Marrakech entrent, en effet, dans l'histoire de la presse féminine du continent à travers la consécration de la charte des Panafricaines après le grand retour du royaume au sein de la grande famille africaine.

Initié par Fathia Elaoui, responsable antenne et rédactrice en chef de Radio 2M, en collaboration avec Khadija Boujanoui, présidente du comité de parité et diversité du même groupe de presse, afin de favoriser l'éveil de la femme africaine dans toutes ses dimensions, le premier forum des Panafricaines a tenu toutes ses promesses sur le plan organisationnel et des attentes.

Ce congrès des professionnelles de l'information venues du continent africain a regroupé à Marrakech 122 journalistes sur 100 attendues. Elles sont rédactrices en chef, reporters, directrices de publications de Télé, Radio, presse écrite, magazine et site d'information, qui ont contribué objectivement à tra-

vers des workshops ou travaux en groupe à des recommandations qui ont finalement abouti à l'élaboration de la charte des Panafricaines.

Cette journée d'échange et de partage d'expérience professionnelle a permis aux femmes journalistes de débattre sur les questions liées au rôle des femmes journalistes d'Afrique lesquelles partagent d'ailleurs, les mêmes valeurs de progrès et le même engagement au service du développement du continent. Après les interventions des unes et des autres, plusieurs recommandations ont été formulées, pour contribuer à l'éveil total de la femme africaine. Il s'agit entre autres, de la mise en place d'une charte des panafricaines, la nécessité d'enseignement de qualité de la femme, la diversification des moyens de communiquer, la digitalisation des bases de données. La création par les autorités d'un organe régulateur de publicité sur l'image de la femme, la nécessité de formation continue, la facilitation de la libre circulation des femmes journalistes dans le continent, le fait de susciter l'audace des femmes...

«Seul on va vite, ensemble on va plus loin»

Ces recommandations ont abouti à la signature de la charte des Panafricaines par ses pionnières venues de la République



Une vue des participants (DR)

démocratique du Congo, de la République du Congo, du Burundi, du Togo, du Bénin, du Tchad, du Rwanda, du Niger, du Cameroun, du Gabon, du Burkina Faso, du Sénégal, du Soudan, de la Mauritanie, de la République Centrafricaine, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Conakry, de la Tunisie, de l'Algérie, du Mali, du Madagascar, de la France et du Maroc.

Dans son mot de clôture, Driss Elyazimi a félicité les initiatrices de ce forum et les facilitateurs de cet événement avant de peindre la situation générale de la femme dans le continent africain notamment en s'appuyant sur les rapports de la BAD et du Pnud... « L'espace qui vient de naître au terme de cette journée d'échange est d'abord un espace des journalistes professionnelles. Le seul fait de faire votre métier conformément aux règles établies de déontologie dans des contextes difficiles où la liberté de temps et d'esprit critique est rarement apprécié et déjà une contribution inestimable à la construc-

tion d'une Afrique digne de ses enfants, une Afrique démocratique, respectueuse des droits fondamentaux de ces citoyens, liberté d'expression et d'association, droit à la sécurité, liberté de manifestation pacifique, élection libre et transparente », a-t-il dit. Le défenseur des droits des Hommes a ajouté : « Nous savons que cet avenir digne exige aussi l'égalité sans risque de fiction de spécificité. Nos patrimoines culturels et spirituels ne peuvent être préservés et enrichir toute l'humanité s'il en reste entaché d'injustice et de discrimination, la spécificité ne vaut que s'il est synonyme d'égalité régularité... ».

S'expliquant sur les raisons de l'organisation de ce forum des femmes journalistes, Fathia Elaoui a indiqué : « Tous les médias à l'occasion du 8 mars rendent hommages aux femmes à travers le monde, les journalistes sont sur le terrain, devant leurs micros ou devant les cameras, mais jamais ces femmes n'ont eu

l'occasion de partager un moment ensemble. C'est là qu'est venue l'idée de créer les Panafricaines et le mot « ensemble », c'est pour cette raison que j'ai choisi ce magnifique proverbe africain : « Seul on va vite, ensemble on va plus loin ». Et cette phrase résume en elle seule les Panafricaines », a-t-elle dit. Elle a aussi rendu un grand hommage à El Kabbaj Malika. Grâce à son dynamisme, ce forum a pu regrouper les 122 femmes journalistes et a félicité tous les partenaires qui ont contribué chacun à sa façon pour la bonne tenue du congrès et rendu agréable le séjour marocain de ses consœurs venues des quatre coins du continent.

De son côté, Kadja Boujanoui, présidente du comité parité et diversité, a souligné que cette ouverture créée entre les femmes journalistes d'Afrique contribuera désormais à la valorisation du rôle des femmes dans le développement de sociétés égalitaires et modernes.

Charlem Léa Legnoki

OFFRE D'EMPLOI

Le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'immeuble CNSS, recherche une (1) secrétaire médicale bilingue (Français-Anglais) jeune diplômée même sans expérience professionnelle.

La candidate retenue suivra une formation de secrétaire médicale au sein du cabinet. Adressez votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire

SEMINET ou par mail: secretariat-bzv@cdseminet.com.

Pour plus de précision appeler au 06 683 15 14105 551 42 96.

Le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'immeuble CNSS, recherche une (1) infirmière jeune diplômée même sans expérience professionnelle.

La candidate retenue suivra une formation d'assistante dentaire au sein du cabinet.

Adressez votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire

SEMINET ou par mail: secretariat-bzv@cdseminet.com.

Pour plus de précision appeler au 06 683 15 14105 551 42 96.

COOPÉRATION

Brazzaville prête à accueillir une réunion du Comité Mixte de défense Congo-Afrique du sud

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a reçu, le 10 mars, une délégation sud-africaine conduite par son ministre de la Défense et des Vétérans, Nosiviwe Mapisa-Nqakula. Les échanges ont porté essentiellement sur les documents à soumettre au Comité Mixte de défense Congo-Afrique du sud prévu du 21 au 22 mars prochain à Brazzaville.

Il s'agit des questions liées à la formation, au suivi et aux échanges en matière des renseignements. « Comme vous le savez, il y a un Mémoire d'entente qui avait été signé entre la République du Congo et la République sud-africaine en matière de défense. Et par rapport au Mémoire qui existe, il a aussi été établi un comité conjoint de défense qui aura la mission de regarder



La rencontre entre les deux délégations (DR)

toutes les questions en matière de défense et l'aspect sécuritaire des deux Etats, le Congo et l'Afrique du sud », a confié Nosiviwe Mapisa-Nqakula à la presse au terme de son entretien. Elle a signifié que l'Afrique du sud soutient les actions en ce qui concerne la médiation menée par le président Denis Sas-

sou NGuesso. Ce dernier s'est distingué par son implication partout dans le monde dans la résolution de certains conflits. « Aujourd'hui la question de la République centrafricaine est vraiment au centre des discussions des chefs d'Etat », a-t-elle commenté.

Guillaume Ondzé

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

(No: AON F01/PADEF /2017/ /UNGP/RPM)

Fourniture et livraison à Impfondo, du matériel d'entretien des voies navigables secondaires, en deux lots distincts.

1- Le Gouvernement du Congo a reçu un PRET du Fonds international de développement agricole («le Fonds» ou «le FIDA») pour financer le Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce PRET pour effectuer des paiements au titre du marché de fourniture et livraison du matériel d'entretien des voies navigables secondaires.

2- Le Coordonnateur National du Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF), invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de fournir et livrer à Impfondo, du matériel d'entretien des voies navigables secondaires. Ce matériel est scindé en deux lots distincts :

- lot 1 : Matériel et équipement
- lot 2 : Petits outillages.

Les entreprises intéressées pourront soumissionner pour 1 ou tous les lots.

Le délai maximum de fourniture prévu est de d'un (01) mois à compter de la date de notification du marché.

3- L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres définies dans l'Accord de financement et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4- Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF) - Tél 06 658 59 19 - Email : blprodercongo@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après du Lundi au Vendredi de 8 heures à 16 heures.

5- Les conditions minimum de qualification comprennent :

- L'attestation de non faillite suivant la législation appliquée dans le pays de chaque soumissionnaire ;
- La justification de la conformité vis-à-vis de la législation fiscale et administrative Congolaise (pour les entreprises installées sur le territoire Congolais) ;
- La justification d'un chiffre d'affaires en fournitures du matériel au cours des cinq (5) dernières années au moins égal à deux (2) fois le montant de son offre ;
- La possession d'au moins deux (02) marchés similaires (nature et taille) à ceux objet de l'appel d'offres ;
- La capacité financière : l'entreprise doit disposer d'un montant minimum de liquidités et/ou de crédit net d'autres engagements contractuel de 25% du montant de l'offre.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux ne s'appliquera pas.

6- Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA.

La méthode de paiement sera au comptant ou par chèque certifié. Le document d'Appel d'offres sera adressé par avion, par courrier spécial ou messagerie express.

7- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 avril 2017 à 12 heures, heure locale. La soumission des offres par voie

électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous le 13 avril 2017 à 12 heures 30 minutes à l'Unité Nationale de Gestion du programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF).

Le montant de la garantie d'offres en francs CFA ou équivalent est de

- Lot 1 : 370 000 FCFA
- Lot 2 : 125 000 FCFA

Le pli devra porter la mention «AON No: F 01/PADEF/2017/UNGP/RPM »

- Fourniture et livraison du matériel d'entretien des voies navigables secondaires - « A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement »

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

PADEF

Rue Isaac LOCKO, Parcelles n° 70/42 et 70/43, Quartier Hopital Blanche Gomez, (derrière l'Ambassade des Etats Unis)

Pays : CONGO ; Local : voir réception

Téléphone : (00 242) 06 658 59 19 / 06 644 75 07

Adresse électronique : blprodercongo@yahoo.fr / secretariat@padeff.org

Fait à Brazzaville, le 09 mars 2017
Le Coordonnateur du PADEF

Benjamin DIRA

AVIS DE VENTE

Domaine à vendre à Koufoli sur la route nationale n°5 dans l'arrondissement 5 Mongo-Poukou à Pointe-Noire. Le domaine se situe sur une voie goudronnée. Numéro de titre foncier : 12950 délivré le 14 Mars 2007.

Superficie : 6750m²

Valeur de treize (13) parcelles au prix de deux cent cinquante millions (250.000.000) francs CFA.

Pour tous renseignements, contactez Placide K. au numéro : + 242 05 553 62 99.

À L'ATTENTION DES USAGERS DU PORT DE BRAZZAVILLE

Le directeur general du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires informe l'ensemble des usagers du port de Brazzaville, qu'aucun trafic d'influence ou exclusion de certains usagers intervenant dans le circuit du traitement des marchandises par d'autres, pour quelque motif que ce soit ne sera toléré. Tout cas de récidivisme s'exposera à des sanctions fermes.

L'exercice de la profession de transitaire, déclarant ou consignataire est soumis au strict respect des lois et règlement en vigueur en République du Congo.

Le port de Brazzaville étant un port public, il est et restera ouvert à tous les citoyens et étrangers, conformément aux horaires d'ouverture.

À Brazzaville, le 8 mars 2017
Pierre Bossoto

JOURNÉE INTERNATIONALE DU 8 MARS

Les femmes de l'Enma...

L'association dénommée « Dynamique des femmes de l'École nationale moyenne d'administration (Enma) » a fait, le 10 mars, un don de sang au Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

Le don s'inscrivait dans le cadre de la journée internationale de la femme célébrée chaque 8 mars dans le monde, a expliqué la présidente de l'association, Marie-Berthe Bayokola.

Selon elle, l'association a choisi de commémorer cette journée par un don de sang afin d'approvisionner tant soit peu le centre. « Ce geste a une importance capitale car nous sommes des femmes formatrices et nous donnons la vie à des êtres humains. Les femmes courent le risque en donnant la vie pendant l'accouchement pour des raisons multiples dont les hémorragies. C'est ainsi que nous avons réfléchi en pensant à donner le sang pour les autres », a-t-elle indiqué, avant d'ajouter que « l'action ne s'arrêtera pas ici, elle est devenue une action permanente pour notre association ».

Outre cette activité, la Dynamique des femmes de l'Enma a organisé samedi une causerie débat sur le thème : « La formation : chemin de l'évolution de la femme en général et à l'Enma en particulier ». Les autres communications ont porté sur l'espèce Moringa ainsi que les impacts du changement climatique. L'objectif est d'encourager les femmes à se mettre au travail, connaître leurs droits et à se former dans tous les domaines.

Abordant la question de la parité, Marie-Berthe Bayokola a indiqué que la parité revendiquée n'est pas respectée au Congo. Selon elle, les femmes doivent vivre et jouir leurs droits. Déplorant le faible taux de représentativité des femmes dans les sphères de prise de décision, la présidente de l'association a souligné qu'à l'Enma sur les sept directions qu'elle compose, aucune femme occupe un poste de responsabilité. « Les femmes sont formées dans les mêmes écoles que les hommes. Donc, elles ont des mêmes compétences pour exercer dans tous les domaines », a-t-elle déclaré. Elle a invité les femmes à ne pas baisser les bras, à se disqualifier elles-mêmes mais d'être courageuses et faire entendre leur voix.

Notons que la Dynamique des femmes de l'Enma organise chaque année, à l'occasion du mois de la femme, plusieurs activités. Parmi celles-ci, l'on peut citer la causerie-débat sur les bienfaits de la formation professionnelle dans l'épanouissement de la femme; l'éveil de la conscience de la jeune fille apprenante pour promouvoir l'égalité de sexe et son autonomie et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

CENTRAFRIQUE

Des femmes de Bouar appellent à l'aide pour combattre le cancer de sein

Des femmes de Bouar à l'ouest du pays appellent le gouvernement et les organismes internationaux à l'aide pour doter les centres hospitaliers de la localité de manographe en vue de combattre le cancer de sein. Appel lancé lors de la réflexion des femmes autour de la journée de 8 mars. Une initiative de l'association Reflet Cœur d'Afrique.

Le cancer de sein constitue une cause de mortalité des femmes à travers le pays. Le combat contre cette maladie reste un défi majeur faute du nombre des spécialistes et des appareils manographes. Plusieurs personnes touchées par cette maladie se font soigner à l'extérieur du pays. La maladie est considérée comme la maladie des riches dans ce pays qui se relève après la crise. C'est dans ce contexte que l'association Reflet Cœur d'Afrique a mobilisé les femmes de Bouar pour réfléchir autour des problèmes dans le cadre de la journée internationale de la femme.

A défaut des statistiques pouvant quantifier le nombre des femmes affectées et qui attendent des soins à Bouar, Scillia Dokossi Carpentier, reste convaincue du mal que cette maladie représente pour la société et pour la localité de Bouar « la sensibilisation va nous permettre de dire que cette maladie existe, mais nous n'avons pas les moyens de faire le dépistage et la manographie. À cette occasion nous demandons au gouvernement et aux organismes des appareils pour pouvoir dépister », a-t-elle indiqué.

Selon les données de 2005, en Centrafrique, au moins 105 cas de cancer de sein sont diagnostiqués chaque année. Le pays n'a qu'une spécialiste en la matière et la plupart des cas sont transférés au Cameroun.

Reflet Cœur d'Afrique est une association centrafricaine née en 2014 à Loire en France. Elle appuie les femmes de la Nana Mambéré dans la lutte contre les violences basées sur le genre.

RJDH

... et le personnel de la DGTT font un don de sang au CNTS

À l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme, le personnel de la Direction générale des transports terrestres (DGTT) notamment les femmes, ont pensé faire un don de sang au Centre national de transfusion sanguine (CNTS), pour marquer l'événement.

S'exprimant sur le but de la cérémonie, la directrice du centre interdépartemental de transfusion sanguine de la ville de Brazzaville, Geneviève Boukatou-Mbanzoulou a signifié, « Nous sommes là aujourd'hui parce que les femmes de la direction générale des transports terrestres ont pensé faire un don de sang à l'occasion de la journée internationale de la femme. Je me dis que ce sont des femmes qui ont compris la nécessité de ce produit sanguin et c'est pour cela qu'elles ont estimé faire ce don. » Sur un total de vingt femmes retenues, dix-sept ont répondu à l'appel ce qui a réjoui le personnel du CNTS. « Pour



Des femmes de la DGTT faisant don de sang (DR)

une bonne cause, le geste nous fait du bien. » a déclaré Arnault Massamba agent de la DGTT qui a en outre remercié le CNTS d'avoir répondu à la demande de la DGTT.

Satisfait de la cérémonie, le directeur général de la DGTT, Placide Mpan s'est exprimé en ces termes : « Mes impressions ne peuvent être que des impres-

sions de joie, de satisfaction que notre administration ait concouru au don de sang, un geste particulièrement important. Nous allons poursuivre de telles initiatives au moins deux fois l'année pour pouvoir apporter notre contribution au Centre national de transfusion sanguine », a-t-il indiqué.

Jean Jacques Koubemba

ÉCOLES PRIVÉES

Le ministre Anatole Collinet Makosso s'assure de la pédagogie scolaire

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a visité le 07 mars à Brazzaville, certaines écoles privées pour se rassurer de l'applicabilité de la pédagogie scolaire et des conditions d'apprentissage des élèves.



Collinet Makosso (au centre) lors de la descente dans une école privée (adiac)

« Dans la politique du gouvernement qui vise à veiller au redressement du système éducatif, le secteur privé d'enseignement est un partenaire important. Il nous faut pour cela veiller aux conditions d'équité et de qualité afin de réduire les disparités en milieu scolaire. Faire en sorte que nous ayons la même qualité d'enseignement que nous proposons dans le secteur public. Nous assurer aus-

si que les établissements d'enseignement privés travaillent et obéissent aux lois et règlements de la République », a indiqué Anatole Collinet Makosso.

L'exercice de l'enseignement privé au Congo est réglé-

menté par la loi scolaire et plusieurs décrets notamment le décret 96/124 de 1996 qui fixe les normes applicables à l'école et définit les caractéristiques d'un établissement scolaire. Les dimensions : 45 mètres carrés pour une salle de classe et 400 mètres carrés de cours réservée à la récréation d'un établissement.

Le deuxième décret est celui de 2004/327 du 13 mai 2004 qui modifie le décret 96/127 du 21 juillet 2004 qui remplace

le décret 121/96 du 13 mai 1996. Celui-ci fixe les conditions de règlement et d'exercice d'enseignement privé en République du Congo. Il y a également le décret 221/2008 qui fixe les conditions de création, d'organisation et de fonctionnement des commissions d'agrément des écoles privées. « Les écoles privées que nous avons visitées aujourd'hui respectent sensiblement ces règles. Mais il y a de ces écoles dont les couloirs et les marches d'escaliers sont hors normes. Nous avons testé avec intérêt, le niveau d'expression des élèves. Les élèves qui ne redoublent pas de classe sont sous les artifices des promoteurs d'écoles privées ou des parents. Nous avons condamné cette pratique », a poursuivi le ministre.

Le ministre Anatole Collinet Makosso a rappelé aux écoles conventionnées le caractère laïc du système scolaire.

« Le port de la tenue est obligatoire pour toutes les écoles parce que l'école au Congo est laïque. Les caractéristiques de la tenue scolaire ont été fixées par un texte gouvernemental », a-t-il souligné.

Fortuné Ibara

AFRIQUE

Les villes devenues des lieux d'incubation du changement

Spécialisé dans l'analyse des crises africaines et dans la représentation cartographique des élections africaines, le professeur et chercheur au LAM (Les Afriques du Monde), Christian Bouquet brosse la place des villes dans les dynamiques politiques d'un continent en mouvements.

Si les villes africaines, et notamment les capitales, affichent dans les urnes des opinions généralement défavorables aux pouvoirs en place, mais elles restent souvent minoritaires par rapport à la globalité du pays à cause d'une population rurale encore nombreuse. Cette étude s'inscrit dans le contexte du 9^e Festival de Géopolitique de Grenoble, intitulé « *le pouvoir des villes* », qui s'est tenu du 8 au 11 mars 2017.

Ce sont des contestations de l'ordre établi qui vise à ébranler voire à renverser les pouvoirs en place. Elles sont essentiellement portées par les jeunes. Ceux-ci utilisent des modes opératoires fonctionnant en réseaux et adaptés aux technologies modernes. Plus instruits et mieux connectés, ils dénoncent les injustices. Ce sont des mouvements citoyens qui ne débordent que faiblement sur les campagnes qui n'adhèrent pas toujours aux revendications des urbains.

En 2016, la chanteuse béninoise Angélique Kidjo et trois groupes de jeunes militants politiques « *Yen a marre (Sénégal)* », le « *Balai citoyen (Burkina Faso)* » et « *Lucha (RD Congo)* » se sont vu attribuer conjointement le Prix Ambassador of Conscience d'Amnesty International pour avoir fait avancer la démocratie,

en raison de leur courage exceptionnel pour combattre l'injustice. Mais il est difficile de préciser les critères sur lesquels on s'appuie. Christian Bouquet a fait une cartographie pour tenter d'éclairer la réalité de ces mouvements.

Cartographie des mouvements citoyens

Le contexte et l'environnement de la création de ces mouvements citoyens ont un point commun : c'est la ville, le « désordre urbain », c'est-à-dire la précarité, « la bidonvilisation », un espace public de manière informelle. Ces jeunes sont des panafricanistes convaincus. Ils initient des rencontres internationales et solidaires, comme en mars à Kinshasa où des responsables de « *Yen a marre* » et du « *Balai citoyen* » sont allés soutenir « *Filimbi* » et « *Lucha* ». Ils insistent sur la nécessité de s'engager pacifiquement, plutôt par le bulletin de vote que les armes.

Plusieurs d'entre eux ont même connu la prison. L'auteur évoque un début d'une Internationale de la jeunesse des réseaux, une population jeune plus importante dans les villes que dans les campagnes – en raison de l'exode rural et du taux de fécondité plus élevé, et aussi, en raison du retour timide des plus âgés à la cam-



Christian Bouquet (DR)

pagne ; du développement plus rapide de la culture démocratique dans les villes où les urbains comprennent mieux les enjeux politiques, compte tenu de leur éducation plus poussée, du mode de vie, de la pression démographique et sociale, des difficultés socio-économiques (le chômage, les inégalités, les injustices, l'individualisme, frustrations).

Les Technologies de l'information révolutionnent l'expression des jeunes

Exprimer son mécontentement semble donc plus facile en ville,

car la parole a été forgée par l'école et peut-être relayée par la proximité géographique des individus. La révolution des Smart-

phones a achevé de créer l'écart avec les zones rurales, les agglomérations étant devenues le lieu de la fermentation politique la plus rapide. Les informations circulent quasiment en temps réel, notamment grâce aux réseaux sociaux (les « printemps arabes » en avaient administré en 2010-2011 la preuve), et la réactivité urbaine est évidemment favorisée par la concentration du peuplement.

L'autre facteur est la couverture rapide du continent par l'Internet et la téléphonie mobile. C'est ainsi qu'ont émergé dans plusieurs

capitales africaines des groupes de jeunes activistes qui ont organisé des mobilisations autour des difficultés de la vie quotidienne, comme les coupures d'électricité ou d'eau. Les précurseurs ont été les Sénégalais qui ont fondé « *Y'en a marre* » en 2011, en diffusant leur appel. Une protestation non violente qui appelait au vote protestataire. En 2012, *Y'en a marre* aura pesé à la fois dans la défaite d'Abdoulaye Wade et dans son départ effectif du pouvoir.

Ce fut également le cas au Burkina Faso, où un mouvement de jeunes, le *Balai citoyen*, a préparé et structuré la révolte d'octobre 2014 qui a conduit au départ de Blaise Compaoré, au pouvoir depuis 27 ans. Les jeunes ont appliqué un plan insurrectionnel avec une stratégie d'encerclement et de harcèlement qui démontrait une réelle préméditation. D'autres mouvements ont émergé comme *Tournons la page* au Burundi, ça suffit comme ça au Gabon, *Sofas* au Mali, *Sassouffit* au Congo. Mais ces mouvements peinent à se faire entendre.

L'auteur est convaincu que dans un futur proche, les mouvements citoyens monteront en puissance dans les capitales et les grandes agglomérations africaines, ne serait-ce que pour des raisons socio-démographiques. Il est convaincu que « *les villes imposeront le pouvoir de la démocratie politique aux autres pouvoirs dont elles disposent déjà* ».

Noël Ndong

AIRFRANCE 

FRANCE IS IN THE AIR

NOUVEAU CENTRE D'APPEL

À VOTRE ÉCOUTE TOUS LES JOURS

DE 9H À 19H

CONTACTEZ LE SERVICE DE VENTE À DISTANCE AU

00 33 1 55 69 81 37*

OU SUR REPCONGO@WEBSUPPORTAIRFRANCE.COM

AIRFRANCE KLM AIRFRANCE.CG

*Coût d'un appel international vers la France 125 FCFA/min.

ÉNERGIE

ENI œuvre pour plus d'électricité à l'Afrique

Le géant pétrolier italien travaille à réduire les paradoxes dans les pays africains exportateurs d'énergie mais souffrant de carence en électricité.

L'administrateur délégué du groupe pétrolier italien ENI, Claudio Descalzi, est intervenu mercredi au Sénat, à Rome. Il y a décliné la stratégie de son groupe en matière de coopération énergétique avec l'Afrique où il tire une bonne substance de ses exportations en pétrole mais aussi en gaz. ENI est présent notamment au Nigéria, Congo, Ghana, au Mozambique, en Angola, Egypte, Libye ou encore en Algérie pour ne citer que les pays exportateurs de pétrole les plus connus.

« Notre stratégie en Afrique est de

permettre l'accès à l'énergie dans les pays où nous opérons. Nous développons une grande partie de notre gaz sur place à travers la production d'une électricité pour les populations et pour l'industrie ». Une telle stratégie est tournée vers le marché de pays, dont le pouvoir d'achat n'est pas aussi fort que si cette électricité était vendue directement aux pays industrialisés, ENI n'entend pas y renoncer pour autant, a dit M. Descalzi.

« Un tel modèle, a-t-il soutenu, nous procure probablement moins de profits aujourd'hui, mais il nous donne plus de valeur pour demain, parce qu'il nous rend plus crédibles en contribuant au développement de ces pays ». M. Descalzi a relevé un paradoxe africain

évident : le continent est « riche en énergie mais il ne l'utilise pas, au contraire de l'Europe qui n'a pas d'énergie mais en consomme à grande échelle quitte à la payer très cher ».

Durant son audition au Sénat, M. Descalzi a également souligné la montée en puissance de son groupe dans les énergies renouvelables et la préservation de l'environnement. Il a par exemple indiqué qu'ENI allait définitivement renoncer à l'emploi de l'huile de palme dans la production du gasoil. Parallèlement, le groupe renforce sa présence en Afrique : il vient de céder 25% de ses parts Offshore sur le permis 4 au Mozambique. Montant : 2,8 milliards de dollars. Sur quatre ans, les retombées attendues seront de 4 milliards.

Lucien Mpama

DÉMOGRAPHIE

L'Italie vieillit

Pour la première fois, la Péninsule a fait moins d'enfants l'an dernier, alors que le nombre de personnes de plus de 65 ans a explosé !

Même en englobant les enfants nés de parents étrangers établis sur le territoire, la natalité de l'Italie n'a pas évité l'inversion dangereuse de sa courbe l'an dernier. Pour la première fois, en effet, le pays a enregistré plus de décès que de naissances. Avec 474.000 bébés seulement l'année dernière, il établit un minimum historique de -4%, soit 12.000 naissances en moins par rapport à l'an passé. Pour la sixième année consécutive, le taux de fécondité plafonne à 1,34%.

La situation inquiète à l'Institut national des statistiques (Istat) où l'on note que cette dénatalité survient dans une société où près d'un Italien sur quatre (22,3%) a plus de 65 ans. Une donnée qui entretient le chaud et le froid, car elle souligne que les Italiens vivent de plus en plus vieux mais en bonne santé (ils ont vécu deux mois de plus l'an dernier). Mais une société qui vieillit pose fatalement la question du financement des pensions des retraités, car c'est toujours la force montante qui arrive sur le marché du travail, finançant les équilibres des caisses de sécurité sociale.

Quelle est la raison de la baisse des

naissances et qui fait que l'Italie soit, avec l'Espagne et l'Allemagne mais au contraire de la France, l'un des pays européens ayant une natalité des plus basses ? Elles sont essentiellement économiques, avance l'association de consommateurs. La Codacom évoque des « difficultés et l'incertitude économiques dans lesquelles se trouvent les familles italiennes ». Carlo Renzi, son président (sans parenté apparente avec l'ancien Premier ministre, Matteo Renzi), est convaincu que ces difficultés ne créent pas conditions pour les familles d'élever un enfant.

L.Mp.

LIBYE

Appel à des élections dans un bref délai

La faction libyenne basée à Tripoli suggère la tenue rapide des législatives pour sortir le pays de sa grave crise.

Cette fois, l'impatience ne vient pas de l'Italie ou de la communauté internationale. Elle ne vient même pas des institutions basées à Tripoli avec le gouvernement d'union nationale (GNA) qu'appuie précisément cette communauté internationale. L'appel provient du Parlement (élu) et basé à Benghazi, à l'est de la Libye. Il presse ses rivaux d'organiser les élections avant février 2018.

« Au regard des conditions difficiles que traverse le pays et le désordre politique actuel, il vous est demandé de prendre toutes les mesures nécessaires pour la préparation de la tenue d'élections présidentielle et législatives avant février 2018 », a indiqué le président du Parlement, Aguila Salah, dans une lettre adressée au président de la Haute commission électorale libyenne (Hnec).

A rappeler que la Libye est dirigée par deux autorités rivales depuis l'assassinat du colonel Mouammar Kadhafi, en octobre 2011. Le pays est plongé dans des violences fratricides qui ont fait le lit de l'infiltration de mouvements dji-

hadistes eux aussi rivaux, notamment sur les terres natales de Kadhafi, à Syrte. Les autorités de l'est sont liées au maréchal Khalifa Haftar, dont les troupes ont perdu, il y a une semaine, deux sites pétroliers importants pris par des groupes armés rivaux.

Le Parlement de l'est accuse le GNA d'implication dans cette offensive, et a décidé mardi de suspendre sa participation au dialogue politique. Ce Parlement avait pourtant participé au dialogue politique libyen parrainé par l'ONU en décembre 2015, au Maroc, mais elle a ensuite refusé sa confiance au gouvernement d'union issu de ce dialogue.

L.Mp.

MALI

La dynamique de partenariat militaire de contrôle transfrontalier

La situation sécuritaire au Sahel a été marquée ces dernières semaines par l'embuscade meurtrière contre une patrouille des forces armées nigériennes en mission de reconnaissance dans la région de Tiloa.

Ce qui atteste la capacité de nuisance des groupes terroristes en menant des actions indirectes. Cette situation montre le bien-fondé de la dynamique de partenariat militaire de contrôle transfrontalier au sein des pays du G5 pour renforcer la lutte contre ces groupes, et le caractère particulier du terrain

- compte tenu de l'immensité de la zone, qui permet parfois d'échapper au contrôle des forces de sécurité en se jouant des frontières administratives.

Au Mali, il a été procédé à la nomination des autorités intérimaires de Kidal dans l'avancée du processus prévu par l'accord de paix et de réconciliation. Sur le terrain, une première patrouille mixte officielle a été déployée à Gao, c'est un signe encourageant. Une partie des combattants de la plateforme, de la coordination pour les mouvements de l'Azawad, des forces armées maliennes et forces internationales, y ont pris part.

Les Forces armées maliennes, appuyées par la force Barkhane, ont conduit une opération militaire conjointe baptisée Tomonon dans la zone transfrontalière malienne à proximité de la Mauritanie. L'opération visait à agir dans une zone transfrontalière. Elle a mobilisé 6 compagnies maliennes, 400 soldats maliens et français. Une reconnaissance et un contrôle des axes ont eu lieu, permettant la saisie de plusieurs armes et de nombreuses munitions. La force Barkhane a procédé à des formations, à l'appropriation de la sécurité.

Noël Ndong

MIGRATIONS

Plus de 500 migrants noyés en Méditerranée depuis janvier

Au rythme où vont les choses, d'ici la fin de l'année il y aura plus morts en Méditerranée cette année que l'an dernier.

Le premier trimestre de 2017 est à peine entamé que l'Organisation internationale des migrations (OIM) tire la sonnette d'alarme. Depuis le 1er janvier jusqu'au 5 mars dernier, 521 migrants ont péri noyés ou disparus en Méditerranée dans la tentative de rejoindre l'Europe. Les statistiques sont macabres et cyniques, mais à la même date l'an dernier, on ne comptait « que » 471 morts. Et il continue d'arriver du monde sur les berges italiennes de Sicile à partir des côtes libyennes : presque 20.000 déjà !

L'OIM affirme que la situation est grave. D'autant que les flux migratoires s'exercent en direction de trois pays européens seulement : l'Italie, vers qui se dirigent les 80% des migrants ; l'Espagne et la Grèce. Aux morts certifiés de la Méditerranée, il faut ajouter les squelettes retrouvés dans le désert du Sahara : des morts de soif, de faim ou de désorientation dans un espace peu accueillant.

Sans parler des morts par maltraitements. Mercredi, une source sécuritaire libyenne a annoncé que 22 corps de migrants africains ont été découverts sur une plage de Sabratha. « Il semble qu'il y ait eu un échange de tirs entre les passeurs, ce qui a entraîné la mort de 22 migrants », a suggéré l'OIM depuis Genève (Suisse). Mais sur place, en Libye, l'explication est tout autre : les migrants clandestins, qui s'apprêtaient à tenter la périlleuse traversée de la Méditerranée, ont refusé de monter à bord de l'embarcation qui leur était proposée en raison du mauvais temps et de la qualité peu engageante du bateau. Les passeurs énervés ont fini par les abattre.

L'Italie déploie d'énormes efforts pour faire face aux flux migratoires chez elle. Aussi bien en les dispatchant sur tout le territoire quand ils ont réussi à débarquer sur ses côtes que pour intercepter leurs bateaux en mer. Mais elle mise surtout sur le tarissement à la base de ces flux avec des accords de coopération bilatérale avec les pays de départ. « Après l'accord avec la Libye, nous travaillons maintenant avec le Niger, pays voisin de la Libye et terre de transit pour de nombreux migrants. Si nous parvenons à un accord avec le Niger, nous aiderons ce pays, mais nous nous aiderons aussi nous-mêmes », a estimé M. Angelino Alfano, actuel ministre italien des Affaires étrangères mais qui était, il y a quelques semaines de cela, en charge du portefeuille de l'Intérieur. « Du cynisme pur ! », a réagi l'organisation de défense des droits de l'Homme Amnesty International. « Ces accords bilatéraux cyniques visent en fait à repousser au loin les frontières de l'Europe. Avec l'alibi de la coopération, on obtient deux résultats : les droits humains sont passés à la trappe, et nous payerons ces pays à reprendre leurs ressortissants et à continuer de violer les droits de l'Homme comme bon leur semble », a dit Roberto Noury, porte-parole d'Amnesty international-Italie.

L'humanitaire intervenait mercredi, à Rome, où était présenté le livre « Père Mose » sur la figure du père Mussie Zerai, prêtre érythréen et homme de référence pour ce qui est des sauvetages des migrants et requérants d'asile à partir de la Méditerranée. Son livre, co-écrit avec le journaliste Giuseppe Carrisi, raconte précisément les nombreux épisodes qui ont vu plus d'un migrant exténué débarquer en Sicile, avec en main un seul morceau de papier portant le numéro de téléphone du père Mussie.

L.Mp.

Le petit Congolais gisait, mort, sur une plage d'Espagne

Le petit Samuel a été enterré vendredi dans un cimetière d'Andalousie.

Il s'appelait Samuel, mais la presse espagnole a vite fait de le désigner sous l'appellation du « Aylan espagnol ». Car, comme le petit syrien de trois ans découvert en septembre 2015 sur une plage de Grèce, mort face contre terre alors que les vagues de la mer léchaient ses petites chaussures, Samuel lui aussi a connu le même sort. Mort dans la tentative de franchir la mer Méditerranée dans une embarcation frêle pour gagner l'Europe.

La barque, un canot pneumatique peu adapté, avait quitté les abords du Maroc avec des dizaines d'autres clandestins. Elle se serait renversée en mer le 11 janvier dernier. Le cadavre de Samuel et des autres clandestins morts dans ce drame a été retrouvé le 27 janvier. Et enterré vendredi 10 mars, devant les caméras de toute l'Espagne. Comme pour les Syriens d'il y a deux ans. « C'est un drame similaire, qui donne un visage à tant d'autres morts passées inaperçues », a souligné Carlos Arce, de l'Association pour les droits humains en Andalousie (APDHA).

Drame dans le drame, le corps de Samuel a été retrouvé sur une plage d'Espagne, mais le corps de la mère, Véronique, a échoué sur une plage... d'Algérie. Totalemment désintégré. Le père, Aimé Kabamba est venu en Espagne pour reconnaître le corps du petit et procéder aux funérailles. C'est l'ambassade d'Espagne à Kinshasa qui lui aurait facilité le voyage. Il a raconté que son épouse souffrait d'un cancer derrière l'oreille et que « l'idée était d'obtenir un bon traitement » en Espagne. Elle avait pris avec elle le plus jeune de ses six enfants.

L.Mp.

CELEBRATION DU 8 MARS – JOURNEE INTERNATIONALE DES FEMMES

LES FEMMES DE BRASCO AU CHEVET DES ORPHELINS

Le mercredi 8 mars, les femmes des Brasseries du Congo ont décidé de consacrer leur journée à la réalisation d'activités sociales en faveur des plus démunis. A Brazzaville comme à Pointe-Noire, elles ont rendu visite à 4 orphelinats en tout, pour distribuer des dons financés par la Fondation BRASCO.



Photo de groupe des femmes de BRASCO avec les enfants de l'orphelinat « *Amour de Dieu* ». Côte Matève. Pointe-Noire.



Les 11 pensionnaires de l'orphelinat « *Jean Baba* ». Rond-Point le Gorille. Pointe-Noire.



Remise de don à l'orphelinat « *Saint Joseph Gaston Céleste* ». Moukondo. Brazzaville.



L'accueil chaleureux des enfants de « *Notre Dame de la Divine Miséricorde* ». Moukondo. Brazzaville.

Traditionnellement dédiée à une journée de réflexion sur l'évolution des droits des femmes dans le monde, le 8 mars a été l'occasion pour les dames des Brasseries du Congo d'apporter leur aide aux héroïnes du quotidien qui se consacrent à l'éducation des orphelins.

C'est ainsi qu'à Brazzaville et Pointe-Noire, les deux délégations de brasseuses ont rendu visite aux orphelinats « *Notre Dame de la Divine Miséricorde* » (Moukondo), « *Saint Joseph Gaston Céleste* » (Moukondo), « *Amour de Dieu* » (Côte Matève) et « *Jean Baba* » (Rond Point le Gorille).

Les dons financés par la Fondation BRASCO ont été essentiellement constitués de produits de première nécessité : **lait, riz, sucre, pâtes alimentaires, huile,**

couches, savons, etc. le tout pour un montant global de plus 3 000 000 FCFA.

Les dames de BRASCO ont aussi contribué de façon personnelle en offrant des vêtements pour enfants, des livres et des jouets pour compléter les dons de vivres.

La réaction des enfants et des responsables de ces centres d'accueil n'avait elle, pas de prix, tant le geste a été apprécié. Il faut dire que cette aide était parfois attendue d'urgence. Certaines de ces structures manquent cruellement de moyens, de financement et ne dépendent que de la générosité de rares donateurs.

Le choix de consacrer cette journée aux orphelins n'est pas un

hasard. En effet, leur condition est souvent le résultat d'abandons par des mères jeunes et pauvres, ne pouvant subvenir à leur besoin. A Jean Baba, le plus jeune pensionnaire du centre n'avait qu'une semaine et venait d'être déposé à l'orphelinat après avoir été retrouvé dans une poubelle sur un marché de Pointe-Noire.

Pour rappel, la Fondation BRASCO s'investit chaque année dans des causes sociales liés aux domaines de l'éducation, de la santé et de l'environnement. En accompagnant les femmes des Brasseries du Congo, lors du 8 mars, elle a respecté son engagement à contribuer à la création d'un monde meilleur et espère que son initiative sera suivie par celle d'autres sociétés ou individus.

REMERCIEMENTS

Très sensibles à l'assistance multiforme qu'ils leur ont apportée lors du décès à Brazzaville le 04 février 2017 de leur regretté époux, père, grand père, oncle, frère et neveu Gabriel EMOUENGUE, ancien député-maire de Brazzaville, ancien ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en Chine et en URSS, la famille EMOUENGUE et les parents expriment leurs sentiments de profonde gratitude à Son Excellence Monsieur le président de la République, chef de l'État, député-maire de la ville de Brazzaville, aux autorités nationales ainsi qu'aux amis et connaissances.
Que la Terre lui soit légère!



IN MEMORIAM

12 mars 2001-12 mars 2017, voici 16 ans que disparaissait notre père Augustin Okamba Dzamba.

En ce jour de triste anniversaire, nous, enfants Okamba prions tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

A cet effet, une messe d'action de grâce a été dite le 12 mars en la paroisse Saint Augustin de la Tsiemé à Talangaï.

Que Dieu garde jalousement son âme.

Les enfants Okamba



Pierre Makaya, Dieudonné Nombo Bayonne, Vincent Makaya, Cyrille Nombo Bayonne, Yves Makaya, enfants Delphin Makaya et famille remercient parents, amis et connaissances, notamment la grande Mutuelle des Brazzavillois (Lamubra) qui les ont assisté lors des obsèques du Colonel de Police Delphin Makaya qui ont eu lieu le 21 février 2017 au cimetière familial de Bilala proche de Diosso.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**DUBAÏ À 2,
C'EST POSSIBLE
AVEC LA PROMO
TO SEPELA**

Jusqu'au **15 Avril**, atteins ton objectif journalier de consommation et gagne* un voyage, du cash ou un **Smartphone**.

AG Partners

*Par tirage au sort



HOMMAGE

Étienne Tshisekedi pourrait être enterré à Bruxelles

À la suite du désaccord avec le gouvernement sur le lieu de sépulture, la famille biologique de l'illustre disparu envisage de plus en plus un enterrement en Belgique d'Étienne Tshisekedi dont le corps est gardé, depuis son décès le 1er février, dans un funérarium à Bruxelles.

On n'est pas encore sorti de l'auberge dans le feuilleton Étienne Tshisekedi dont le corps continue à moisir dans un funérarium à Bruxelles. De plus en plus, l'option d'inhumer le « leader maximo » dans la capitale belge paraît se préciser au regard de la persistance du désaccord entre le gouvernement et la famille biologique du disparu quant au lieu d'enterrement. Là-dessus, Mgr Gérard Mulumba, le jeune frère du défunt, n'a pas caché son dépit face aux attermoiements qui caractérisent le dossier du rapatriement du corps d'Étienne Tshisekedi aujourd'hui bloqué à cause d'une mésentente entre l'exécutif national et la famille biologique sur le choix du lieu de sépulture. La famille du disparu et son parti l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) estiment, en effet, que le gouvernement peut déroger aux règles en matière d'inhumation et inhumer Étienne Tshisekedi au siège du parti, à l'entrée de la 10e rue Limeté.

Une option rejetée par l'exécutif national



Étienne Tshisekedi (de son vivant) en compagnie de son épouse à son retour à Kinshasa

qui propose plutôt que le défunt président de l'UDPS soit enterré au cimetière de la commune de la Gombe dans un espace de 500 m². Lors de son dernier conseil des mi-

nistres tenu le vendredi 10 mars, le gouvernement a réitéré sa décision excluant toute possibilité d'entermer le vieil opposant à Bruxelles dans un site urbanisé habité.

Ceci, indique-t-on, pour ne pas violer les textes règlementant l'organisation des funérailles en RDC. « Il n'y a pas d'autres endroits que le cimetière où l'inhumation peut se réaliser », a martelé le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Emmanuel Ramazani Shadary.

Ce qui complique à nouveau l'équation, mettant ainsi la famille biologique et politique d'Étienne Tshisekedi devant un fait accompli. En tout cas, pour la famille, il est temps qu'on en finisse avec ce dossier. C'est d'ailleurs, pour ne pas tirer inutilement les choses en longueur qu'elle a été obligée d'accepter la proposition du gouvernement d'entermer Tshisekedi à la Gombe avant de se rétracter face à l'obstination des militants du parti qui ont récusé ce choix, a indiqué l'évêque de Mweka. Et d'ajouter que de nouvelles négociations avec l'autorité urbaine sont en vue, lesquelles négociations permettraient de lever une option définitive quant à ce. « Si les autorités refusent, il faut que nous puissions considérer l'option de l'entermer en Belgique », a-t-il déclaré.

Alain Diasso

ÉLECTRICITÉ

Un projet pilote dans le solaire pour parer à une terrible chute de production en 2017

C'est une nouvelle épreuve d'étiage du fleuve Congo qui fait craindre le pire pour les secteurs socioéconomiques déjà fragiles du pays. Récemment, la Société nationale de l'électricité (Snél) a évoqué une baisse du niveau des eaux, si l'on compare avec la situation de 2016 à la même période. Par conséquent, les pertes devraient s'établir entre 350 et 400 mégawatts, soit près de la moitié de la production, d'ici à juillet 2017. Dès lors, la Snél travaille en mode d'urgence et examine des alternatives crédibles dont un projet solaire pour arriver à atténuer les effets négatifs.

Dans le cadre de son plan d'urgence, la Snél compte inaugurer cette année son projet pilote de centrale solaire, avec l'appui des partenaires techniques et financiers. Par ailleurs, il est prévu l'implantation des centrales thermiques à fuel. Pour garantir le bon fonctionnement de ces centrales, un accent particulier est mis sur les exonérations des taxes sur les produits pétroliers comme préalables et l'établissement des prix « réalistes » de consommation d'énergie. La Snél compte poursuivre les travaux de désensablement du canal d'amenée par le dragage forcé. Des actions à court, moyen et long termes prévoient, entre autres, la réhabilitation des groupes en panne, la construction des nouvelles installations de production, de transport et de distribution, l'inauguration en juin 2018 du 2e canal d'amenée et bien entendu le projet « Grand Inga ».

Le plan d'urgence de la Snél vise l'efficacité énergétique et l'économie d'énergie. L'un de ses axes prévoit une communication intensive pour sensibi-

liser la population et une promotion du mix énergétique : solaire, hydroélectricité et thermique. Plusieurs pistes de solutions sont ainsi envisagées pour éviter de plonger le pays dans une nouvelle incertitude, après la dure crise économique qui a provoqué le ralentissement de la croissance de la RDC. Il serait catastrophique que le pays connaisse une baisse de près de la moitié de la production de son courant électrique. Des études menées sur l'ensemble du réseau ont révélé un déficit pluviométrique enregistré cette année en amont de Kinshasa. L'on espère une petite remontée au cours de la période des grandes pluies mais rien n'indique que la situation s'améliore au cours des prochains mois.

Selon les experts, le phénomène est perceptible dans l'ensemble du Bassin du fleuve Congo. Il est la conséquence du dérèglement climatique et autres perturbations qui ont entraîné des grandes dégradations. En effet, la Snél a rappelé que la sécheresse, le ruissellement, l'érosion des sols, le lessivage des intrants et les inondations jouent également un rôle important dans l'accentuation ou diminution des eaux. Les répercussions sont terribles pour d'autres entreprises dont la Régideso contrainte à chercher de l'eau brute plus loin dans certains sites et autres puits d'eau. Du côté des armateurs et entreprises publiques chargés du secteur des transports, l'on signale de sérieux désagréments sur les écoulements des eaux depuis les années 1970 et leurs conséquences sont l'ensablement et la difficulté de navigation.

Laurent Essolomwa

SNÉL

Perturbation de la production électrique dans les prochains mois

Dans l'ensemble du réseau, il a été enregistré ce mois de février un déficit de pluviométrie en amont de Kinshasa avec, comme conséquence, des eaux qui ont baissé de moitié, à comparer à la même période l'année dernière.



Un transformateur de la Snél à Kinshasa

Le niveau des eaux du fleuve Congo est au plus bas. Des experts de la Société nationale d'électricité (Snél) expliquent qu'en cette même période de l'année passée, la pluviométrie était intense et avait permis une production de l'énergie électrique à des proportions relativement satisfaisante. Ce qui n'est pas le cas en 2017 où la tendance est plutôt à la baisse des eaux des fleuves où s'alimentent les centrales hydroélectriques. D'où le cri d'alarme que lancent les responsables de la Snél qui avertissent déjà sur une possible réduction de la production du courant électrique les mois à venir, tant à Kinshasa qu'à l'intérieur du pays. « Si la tendance actuelle en pluviométrie ne s'améliore pas, la Snél sera contrainte de limiter le fonctionnement de ses machines », avertit Médard Kitakani, porte-parole de cette société publique au capital détenu par l'État congolais. À vrai dire, la Snél se verrait, dans l'hypothèse de la persistance de la tendance baissière du niveau des fleuves, contrainte de réduire à près de la moitié sa production. Entre 350 et 400 mégawatts seront, de ce fait,

sacrifiés, ou mieux délestés sur une production oscillant actuellement autour de 900 mégawatts. Ce qui est loin de faire l'affaire des pauvres consommateurs dorénavant obligés de faire avec le phénomène délestage qui pourrait s'amplifier. Néanmoins, les experts laissent entendre que tout dépend finalement de la météo et que la situation pourrait s'améliorer d'ici le mois de mai lors de la grande saison des pluies.

Déjà classée parmi les États africains disposant d'un faible taux de desserte en électricité qui varie entre 9 et 15% pour ses 70 millions d'habitants malgré un important potentiel hydroélectrique non exploité, la RDC sortirait affaiblie de cette situation aux conséquences désastreuses sur le social des Congolais. Rappelons que l'essentiel de la production en RDC est réalisée par deux centrales hydroélectriques vieillissantes situées sur le Congo, à 260 km en aval de Kinshasa, à côté d'une dizaine d'autres petites centrales disséminées à travers le pays.

A.D.

KINSHASA

L'Acaj sensibilise les femmes de certains quartiers aux abus familiaux

À l'issue de la campagne, des comités d'alerte seront installés dans chaque site afin de faciliter l'enregistrement des doléances des femmes victimes d'abus familiaux, pour les faire suivre en justice par cette ONG des droits de l'Homme.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a lancé, le 10 mars, à son siège, dans la commune de la Gombe, les activités de la campagne de sensibilisation des femmes à leur protection légale contre les abus familiaux.

La campagne, a précisé le président de cette association, Me Georges Kapiamba, cible les femmes de certains secteurs de la ville-province de Kinshasa. Il s'agit des quartiers de Debonhomme (commune de Matete), Petro-Congo (commune de Masina), Sainte-Thérèse (commune de N'djili) et Bibua (commune de la N'sele).

Au cours de cette campagne, en effet, les

femmes seront informées en lingala sur leur protection légale contre les violences domestiques dont les discriminations, viol, maltraitance, abandon familial et privation du droit à l'héritage. Cette dernière mettra également l'accent sur l'importance de l'enregistrement du mariage à l'office de l'État civil et la saisine de la justice en cas d'abus familiaux.

Installation de comités des femmes

La campagne dont la durée est de près d'une semaine sera animée par les femmes des Medias des droits de l'Homme, sous la supervision de Mme Desy Furaha



M^e Georges Kapiamba et Mme Desy Furaha lors du lancement de la campagne

de l'ONG « Femmes solidaires pour la paix et le développement » (FSPD), partenaires de l'Acaj.

À l'issue de ladite campagne, des comités d'alerte seront installés dans chaque site. Ces derniers faciliteront l'enregistrement des doléances des femmes victimes d'abus familiaux, en vue de les faire suivre en justice par l'Acaj.

L'Acaj, a noté Me Georges Kapiamba, dans un communiqué publié à l'occasion de ce lancement d'activités de la campagne, s'associe aux femmes de la RDC pour réclamer vivement du gouvernement la mise en œuvre de la parité homme-femme comme une exigence fondamentale de la société, le suivi et l'évaluation périodique de la mise en œuvre de la loi de la parité, l'application des engagements internationaux en la matière, la lutte contre les antivaleurs et la publication des mesures incitatives en faveur de l'engagement politique de la femme et de la jeune fille.

Lucien Dianzenza

COUPE DE LA CAF/SEIZIÈMES DE FINALE ALLER

Renaissance du Congo s'incline devant MC Alger

Le FC Renaissance du Congo a eu sa première dure expérience en compétition africaine interclubs de football.

du Congo a donc eu son premier vrai baptême de feu sur l'échiquier continental. Les joueurs de l'entraîneur ivoirien François Guehi ont pourtant tenu toute la pre-

tion du gardien de but Héritier Nke qui a été véritablement le dernier rempart de Renais, sinon le score aurait été plus corsé que les deux buts encaissés.

Pour prétendre à la qualification en huitièmes de finale, synonyme de participation à la phase des groupes, le FC Renaissance du Congo devra réaliser un exploit, une « remontada » de deux buts et marquer un troisième but. La tâche s'annonce ardue, et presque irréaliste au regard de la marge d'expérience entre les deux équipes, Mouloudia étant un habitué des joutes africaines interclubs. Mais il y a un début à tout. Le jeune club de Kinshasa, fondé à la suite d'une dissidence d'avec le Daring Club Motema Pembe (DCMP), s'est renforcé avec le recrutement d'un Brésilien, venu apporter un plus aux valeurs qui étaient déjà là auparavant. Aussi des joueurs comme Jésus Muloko Ducape, Christian Ngimbi, Robert Wilangi, Djuma Shabani, Nzungu Mafuana Mazowa, Rashidi Asumani, Manga Dianzenza, Kaly Ndu-la, etc. doivent-ils se surpasser et déjouer les pronostics apparemment en défaveur du FC Renaissance du Congo.

Martin Engimo



FC Renaissance du Congo

Le club orange tuteuré par l'évêque pasteur Pascal Mukuna a été battu, le 10 mars, au stade du 5 juillet d'Alger par Mouloudia Club d'Alger par deux buts à zéro. C'était en match aller des seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération. Après avoir éliminé assez laborieusement le FC Akanda du Gabon au tour préliminaire de cette C2 africaine, Renaissance

mière période, nourrissant l'espoir de ramener de l'extérieur un résultat d'égalité. Mais ils ont ensuite manqué du jus pour tenir en seconde période, péchant certainement par manque d'expérience dans les joutes africaines. Les Algériens ont ouvert la marque à la 51e minute par Aoudj, avant le deuxième but à la 81e minute par Bouhanna. L'on note ici la grosse presta-

ITALIE

Des footballeurs profitent de leur séjour pour se faire la belle

Sept jeunes de l'équipe Ujana de la République démocratique du Congo ont profité d'un tournoi à Casole d'Elsa pour disparaître.

Le premier match est programmé pour ce 14 mars à Viareggio, mais l'équipe d'Ujana ne sera peut-être pas au complet. Depuis une semaine, cette formation de la République démocratique du Congo, arrivée à Sienne, cherche dans toutes les directions sept de ses joueurs mineurs devenus introuvables. Ils ont quitté leur hôtel en y abandonnant même leurs passeports et les effets pour se fondre dans une nature dans l'angoisse. Ont-ils quitté l'Italie ? Ont-ils gagné la France ou la Belgique ? Toutes les hypothèses sont envisagées. Mais l'entraîneur de l'équipe congolaise garde le moral : ils vont revenir, assure-t-il. Malu' Mpasinkatu, directeur technique, affirme savoir que les jeunes n'ont pas quitté la ville de Sienne où se trouve Casole d'Elsa, et qu'ils sont seulement en séjour chez des proches.

Car c'est la deuxième fois qu'Ujana vient participer au Viareggio Cup qui a lieu cette année du 13 au 29 mars. Les jeunes ont donc bien pu s'y faire des relations et aller séjourner chez l'habitant. En attendant le président Alessandro Palagi, de la société organisatrice d'une manifestation entachée par le soupçon de fuite et d'immigration clandestine, a porté plainte pour disparition. Les carabinieri de la localité sont saisis et sont aux aguets pour retrouver les fugitifs. Une affaire qui crée de l'émotion dans une contrée où Ujana a quand même pu poursuivre ses entraînements et même livrer un match amical avec l'équipe de Lucca, de première division italienne de football. Mais sur le plan de l'immigration clandestine, l'Afrique centrale n'est pas précisément à la fête ces jours-ci en Italie. Vendredi 10 mars a été enterrée à Matera, près de la ville Basilicate, au sud-est italien, la nommée Judith. Cette mère de 34 ans originaire de République démocratique du Congo, a ému l'Italie entière. Elle s'est noyée dans le canal de Sicile en voulant sauver de noyade son fils Tracy, sept ans, qui était tombé à l'eau lors d'une traversée hasardeuse en Méditerranée pour gagner l'Europe. Fils et mère sont morts noyés devant les sauveteurs.

Lucien Mpama

CLASSEMENT FIFA

La RDC regresse de la 37^e à la 38^e place en mars 2017

La Fédération internationale de football association (Fifa) a actualisé, le 9 mars, à Zurich en Suisse (siège), son classement mensuel pour le mois de mars. La RDC a, à cet effet, perdu une place, par rapport au mois de février, passant de la 37^e à la 38^e position. Sur le plan africain, le pays a perdu également une place, quittant la 5^e pour la 6^e position. La Fifa a considéré quatre matchs internationaux disputés les semaines dernières pour rendre public son classement. Et la RDC a joué ces quatre dernières rencontres contre le Maroc, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Ghana à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017.

Le fait, pour les Léopards de la RDC de s'arrêter en quart de finale de cette compétition, éliminés par les Black Stars du Ghana, a certainement influé sur classement, avec la perte d'une case en mars. Les Léopards de la RDC jouent le 26 mars courant à Nairobi, un match amical de date Fifa contre les Harambee Stars du



Les Léopards de la RDC

Kenya. Cette équipe avait réussi à battre la RDC en novembre dernier à Kinshasa par zéro but à un. Un résultat satisfaisant des Léopards en terre kenyane pourrait rehausser à nouveau la cote congolaise au niveau mondial. Au niveau africain,

l'Égypte (20^e rang mondial) reste première comme en février, devant le Sénégal (28^e rang mondial), et le Cameroun (32^e rang mondial), champion d'Afrique en titre. Et sur le plan mondial, l'Argentine garde la première place.

Martin Engimo

AFFAIRES SOCIALES

Les agents exhortés à adopter les nouvelles pratiques

Un atelier de restitution des acquis de la conférence des directeurs du ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, tenu récemment à Kintélé, a été organisé par la direction départementale des Affaires sociales du Kouilou, le 10 mars, dans le district de Hinda en présence d'Esaié Nsilulu Biangana, secrétaire général dudit district.

Les chefs de circonscription d'action sociale des districts du Kouilou, les agents, les gestionnaires et personnel de la direction départementale des Affaires sociales ont pris part à cet atelier qui est une réponse aux orientations d'Antoinette Dinga Dzondo, ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité qui, à l'occasion de clôture des travaux de la conférence des directeurs, tenue à Kintélé du 2 au 4 février, souhaitait fermement une appropriation par tous les agents sociaux des acquis de cette conférence pour mieux servir les populations cibles, a dit Firmin Sembet, directeur départemental des Affaires sociales du Kouilou. Et d'ajouter : « La connaissance des textes, le respect de la hiérarchie, mieux des normes administratives et leur pratique, l'harmonisation des techniques et méthodes dans la pro-



Firmin Sembet prononçant son allocution / crédit photo «Adiac»

duction des rapports sont autant d'outils qui ne peuvent être effectifs que dans la compréhension de la nécessité de travailler en équipe, afin de lever les obstacles qui bloquent notre action commune en faveur des populations vulnérables ».

Afin d'améliorer la performance du ministère face aux défis sociaux mais aussi pour réaliser une mise à niveau informationnelle des cadres sur les missions du ministère,

des assises de Kintélé sont sorties des esquisses de solutions ou des pistes de solutions adaptables au contexte, à l'environnement et au climat du travail qui prévaut au ministère élaborées à partir des faiblesses constatées.

Les thèmes tels que «Le circuit administratif des rapports d'activités, des courriers et autres», «La notion de hiérarchie administrative, «La notion de responsabilité,

«Les valeurs partagées des travailleurs sociaux», «La déontologie des professions de la santé et des affaires sociales», «La responsabilité collective et individuelle», «La connaissance du budget et la production des rapports financiers», «Les missions de l'inspection générale du ministère développées à Kintélé» ont été expliqués aux agents sous tutelle par Firmin Sembet, étayés d'exemples et d'illustrations. À la fin de la réunion, les orientations et actions 2017 du ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité ont été mises à la disposition des participants, tout comme l'engagement des participants à traduire dans les faits les directives de la hiérarchie. «Hinda qui est la première localité à nous accueillir se voudra être la césure entre les pratiques anciennes et celles dites nouvelles, qui vont nous dicter la feuille de route 2017 de notre ministère. Cette stratégie permettra aussi, je l'espère, d'adopter des réponses aux multiples attentes des populations. J'ai grand espoir que l'ensemble des enseignements reçus au cours de cet atelier seront capitalisés et mises en pratique dans la réalisation de nos activités pour un travail social de proximité toujours satisfaisant », a conclu Firmin Sembet.

Hervé Brice Mampouya

«RENDEZ-VOUS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE»

Le DSI Club organisera la session inaugurale

La session inaugurale des « Rendez-vous de l'économie numérique » a lieu le 16 mars 2017 à la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de Pointe-Noire sous le patronage du ministre délégué à l'Économie numérique.

Organisée par DSI Club en partenariat avec la Chambre consulaire de Pointe-Noire et Unicongo (Union patronale et interprofessionnelle du Congo), cette session inaugurale s'annonce déjà comme étant l'événement majeur de l'année pour l'économie numérique. L'économie numérique résulte avant tout des activités des entreprises du secteur des TIC (informatique et télécommunications), et des entreprises qui utilisent les TIC dans le but de gagner en productivité (Les banques et les industries par exemple).

Dans les deux cas, il s'agit d'entreprises dans lesquels les métiers et la fonction système d'information est nécessaire à l'exploitation quotidienne de l'entreprise. Il y a à la manœuvre un directeur des systèmes d'information chargé d'assurer et de garantir le fonctionnement normal du système d'information, et son alignement aux objectifs business de l'entreprise sous couvert du triptyque: performance, productivité et réduction des coûts.

En effet, c'est dans ce contexte que, pour dépasser la théorie et donner un contenu tangible à l'économie numérique en faisant la preuve par l'exemple, le DSI-Club Congo à initier les rendez vous de l'économie numérique qui sont des rencontres initiées à l'attention des managers et basées sur des retours d'expériences d'entreprises, l'objec-

tif étant de montrer par des cas concrets que le numérique peut être un levier pour la performance et la productivité des entreprises. À cette session inaugurale, le groupe pétrolier Total E&P Congo est invité à partager



Guy Baouaya, DSI club de Total E&P Congo, président DSI Club Congo

son retour sur l'expérience : le numérique, levier de productivité et de performance dans l'industrie pétrolière. Plusieurs grands contributeurs ont confirmé leur participation, c'est le cas de Bruno Jean Richard Itoua et Benoit Bati, respectivement ministre de l'Enseignement supérieur et ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Économie numérique mais aussi Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, Christian Barros, président d'UNICongo, Pierre Jessua, directeur général de Total E & P Congo et du DG de Total SA.

Hervé Brice Mampouya

LOUIS GABRIEL MISSATOU : « Tout ce qui circule sur les réseaux sociaux autour de la mort du Dr Fulgence Ibombo Gakosso n'est que des inepties »

Le secrétaire national chargé des Stratégies et des Affaires électorales, porte parole du parti Club 2002 PUR, Louis Gabriel Missatou s'est ainsi exprimé à l'occasion d'une interview qu'il a accordée le vendredi 10 février à la presse locale en vue de tordre le cou à quelques informations non fondées qui, selon l'orateur, circulent depuis quelque temps sur certains réseaux sociaux concernant les véritables motivations du suicide le samedi 4 mars à Pointe-Noire du membre du bureau politique du Club 2002 PUR, le Dr Fulgence Ibombo Gakosso.

«Tout ce qui circule sur les réseaux sociaux autour de la mort du Dr Fulgence Ibombo Gakosso n'est que des inepties qui appellent à aucune réponse de la part du Club 2002 PUR, en vue d'éviter d'accorder du crédit à ces genres de propos. Fulgence Ibombo Gakosso fut une personne digne, respectable, honnête et compétente, lui seul peut connaître les raisons de sa mort, puisqu'il va apporter dans sa tombe les véritables motivations qui l'ont poussé à se suicider. Ainsi, le parti doit du respect à sa mémoire pour ce qu'il a été», s'est indigné avec consternation, Louis Gabriel Missatou.

Pour l'orateur, il y a bien quelques parcours politiques qui rappellent nettement que le Dr Fulgence Ibombo Gakosso, en sa qualité de militant engagé du Club 2002 PUR, à savoir son dévouement lors de la campagne référendaire et lors de l'élection présidentielle au niveau de la coordination départementale en mars 2016. «Président du Club 2002 PUR dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou, le Dr Fulgence Ibombo avait fait de cet arrondissement son

fief, dont il était candidat au législatif de 2007 pour le compte de son parti, il a toujours été réélu au Conseil municipal et départemental de Pointe-Noire, ce qui lui a valu d'être premier secrétaire du bureau exécutif du conseil départemental et municipal de la ville océane. Sa disparition constitue une perte énorme pour sa famille et une grande perte pour le Club 2002 PUR. Il était l'un des principaux animateurs de ce parti à Pointe-Noire », a conclu Louis Gabriel Missatou.

Rappelons que le Dr Fulgence Ibombo



Louis Gabriel Missatou

Gakosso, en plus de ses fonctions politiques, il est titulaire d'un doctorat en pharmacie et propriétaire de l'une des pharmacies les plus célèbres de la ville. Il est décédé le samedi 4 mars. Ainsi, le programme relatif à ses obsèques prévoit un hommage officiel en sa mémoire le mardi 14 mars à la mairie centrale de Pointe-Noire. Il sera inhumé le Jeudi 16 mars à Brazzaville.

Séverin Ibara

HUMEUR

Gare à l'ingratitude, c'est un vice très dangereux !

Loin de nous l'idée de dissenter sur tous les aspects et concours de la terminologie ingratitude, nous constatons tout simplement que ce terme est de plus en plus usité dans de nombreuses occasions et diverses cérémonies sociales. Donc, ce fléau est bien là et ne cesse de fragiliser des liens sociaux entre des humains. Et cela se passe dans tous les domaines de la vie. Que ce soit en politique, dans l'administration, à l'éducation, à l'armée, à la police, à la gendarmerie, dans la société, au niveau des associations et organisations non gouvernementales, dans les institutions qu'elles soient nationales et/ou sous-régionales ou même internationales, l'ingratitude devrait avoir peu de fidèles puisqu'elle est plus destructrice que rassembleuse.

En politique par exemple, quand on observe avec attention ce qui se passe dans les partis et associations politiques, ou quand on voit ce qui se fait et se défait dans le microcosme politique ou sur la scène politique du pays ou d'ailleurs, il y a beaucoup de choses à dire. Il n'est pas rare par exemple de noter qu'il y a toujours de la façon la plus maladroite des manquements graves au devoir de reconnaissance. Tenez ! Que l'on veuille ou non en politique, la nature normale des choses voudrait qu'en plus de la motivation personnelle qui vous pousse à adhérer à tel ou tel parti selon vos convictions, il y a toujours quelqu'un qui vous aide à marquer les premiers pas à la manière d'un enfant qui apprend à marcher et qui doit être saisi par celui qui l'assiste et l'encourage dans cette épreuve combien difficile. Pourquoi alors être ingrat ?

À l'éducation, nombreux sont des enseignants qui se plaignent de certains de leurs élèves et étudiants d'hier et qui aujourd'hui ont gravité certaines marches de la vie social pour arriver à un bon standing social, mais évitent de rendre même un petit service à son maître et enseignant d'hier. Or, dans tout cursus scolaire voire même universitaire, personne ne nous contredira, ils apparaissent toujours quelque part sur la trajectoire des goulots d'étranglement qui ont été aplanis par l'enseignant que « l'élève qui est parvenu » aujourd'hui mais lui refuse de rendre service. Des cas de ce genre sont multiples dans la vie quotidienne. On voit des enseignants parfois à pieds et des élèves qui sont devenus des directeurs refusent même de les prendre en voiture. « Ah ! Le métier d'enseignant est ingrat ! », disait un vieil enseignant qui se voyait refuser un service par son élève d'hier qui a réussi socio-professionnellement.

Dans les communautés et assemblées religieuses, la chose est encore plus criarde. Le fidèle qui arrive le premier jour est bien accueilli par le pasteur et l'ensemble de la communauté par des cris de joie. Ensuite le pasteur le repère comme un fidèle quelque peu modèle et très dévoué. Enfin, il est responsabilisé pour certaines choses de l'église. De là, commence l'orgueil de l'homme, qui tout de suite va traiter le pasteur de tous les maux en le diabolisant et en lançant même une mauvaise campagne d'extinction de la communauté pour vider l'église de ses fidèles en allant créer une assemblée à lui. Quelle ingratitude !

Dans le domaine musical par exemple, les divisions qui sont sur toutes les lèvres ça et là dans le domaine de la musique moderne ou traditionnelle sont en partie dues aux ingrattitudes des uns envers les autres et vice-versa. Tout membre souhaite prendre la place du président, même s'il connaît pertinemment qu'il n'est pas encore bien outillé pour y être. Il invente des choses de toutes pièces pour affecter la dignité du chef du groupe. Et le plus souvent, c'est ce chef sur qui l'ingrat ment qui l'a amené dans le groupe. Quelle ingratitude !

Étant donné que l'ingratitude cause des ennuis au lien sociétal, pourquoi ne disons-nous pas tous, « À bas l'ingratitude » ?

Faustin Akono

FIMA

Solution Musica et Sanisina ont livré de bonnes prestations

Les deux groupes musicaux se sont distingués au Festival international des musiques et des arts. D'abord le 8 mars à la mairie de Mvoumvou et ensuite le 9 mars au stade Kokolo Kopa, deux jours qui sont restés gravés dans la tête des Ponténégrins.

Depuis sa première édition, le Fima a souvent été réputé par la présence des artistes internationaux dont les objectifs des caméramen et des photographes sont braqués. Mais le 8 et 9 mars, les choses ont été bien différentes. Deux groupes du terroir, Solution Musica et Sanisina, ont réussi à retenir l'attention du public. Durant des heures, ces deux groupes ont enflammé le Fima devant un public totalement ébloui.

Le groupe Sanisina a donné un concert gospel exceptionnel. Il a emballé le public par ses rythmes et ses mélodies, l'auditoire a accompagné toute la soirée l'ensemble vocal et les solistes par ses claquements de mains sur des airs connus de gospel classiques et modernes. Pour sa part, le groupe Solution Musica a fait ces deux spectacles comme si c'était les derniers concerts qu'il donnait. Ses danseuses ont exécuté en toute délicatesse le Kibur'kiri, une



Le groupe Solution Musica lors de son spectacle au stade Kokolo Kopa / Adiac

danse congolaise originaire de la Bouenza. Cette danse s'exécute généralement au rythme des tam-tams et autres instruments traditionnels. Pieds nus, avec de bouts de pagne attachés autour de la taille, ces danseuses ont parfaitement maîtrisé les pas de cette chorégraphie exigeante en effectuant des mouvements de hanches, des ondulations de reins. Rappelons que, loin des chorégraphies dont le public a souvent l'habitude de voir, cette chorégraphie l'a complètement surpris et fasciné. Pour tout dire, ce groupe a transcendé le Fima avec son Kibur'kiri.

Hugues Prosper Mabonzo

ZES DE LA VILLE OCÉANE

La première évaluation des opérations de bornage du site effectuée

La commission d'enquête préalable et parcellaire de la Zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire a rendu public à Loango, dans le département du Kouilou, le rapport sur ces opérations après un mois de travail acharné et méticuleux. Ce, en présence Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre des Affaires foncières et du Domaine public et des autorités des départements de Pointe-Noire et du Kouilou.



Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre des Affaires foncières et du Domaine public / Crédit photo « Adiac »

Les principales missions de cette commission dirigée par Aubin Coussoud sont de conduire les opérations de bornage du site qui va abriter la Zone économique spéciale de Pointe-Noire

qui s'étend sur 30 km², identifier les propriétaires fonciers, les acquéreurs de parcelles, de terrain et les propriétaires des propriétés immobilières se trouvant dans ladite zone. Près de 9467 dossiers ont été réceptionnés et identifiés comme acquéreurs auprès de 21 familles terriennes. L'opération qui mobilise vingt agents se poursuit au siège de la sous-préfecture de Loango. Quant aux travaux de terrain, la délimitation

du site et l'implantation des balises s'effectuent normalement par les vingt agents qui travaillent sur le site. Compte tenu de l'importance du travail à effectuer, ces effectifs seront doublés pour une meilleure efficacité, a dit le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. Et d'ajouter : « À ce jour, nous pouvons dire que 80% du travail est fait en ce qui concerne la délimitation et 60% pour l'identification. Seulement, je note avec beaucoup de regret que les sociétés situées dans cette zone traînent les pas pour se faire identifier ». Le délai d'identification prévu pour le 28 février a été prorogé jusqu'au 31 mars pour permettre à tous les concernés

de se faire identifiés car aucune réclamation ne sera acceptée après la date butoir, a conclu le ministre des Affaires foncières et du Domaine public

Hervé Brice Mampouya

PEINTURE

L'AFPC organisera une grande exposition dans la ville côtière

Intitulée « Zeste de beauté », cette grande exposition-vente se déroulera du 10 au 31 mars à Alpha Cadre. L'AFPC (Association des femmes plasticiennes du Congo) entend promouvoir par cet événement le talent des femmes artistes peintres du pays.

de talents féminins du pays. « Il y a 10 ans, nous organisons une exposition au Méridien chaque mois de mars. Mais, depuis la fermeture de cet hôtel, les femmes plasticiennes congolaises n'ont plus d'espace pour exposer leurs

«Zeste et beauté» est une exposition collective qui réunira 19 femmes artistes peintres de Pointe-Noire et de Brazzaville. Il s'agit de Gloria Loembe, Jenny Stand, Florence M'bilampassi, Valenti Tchicaya, Jussie Nsana, Frangeska Mbouma, Gisèle Massala, Murielle Loemba, Ledy Kouboukoubou, Pascaline Makoundou, Princilia Louboungou, Richie Mossely, Sophie Salamou Locko, Ulda Niouma, Adélaïde Mouyokakany, Angèle Mangala, Annie Moudojoto, Bénie Malonda-Manga, Bernadine Alouna. Ledy Kouboukoubou, présidente de l'AFPC, a confié le 9 mars au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville que cette exposition destinée à promouvoir le talent des femmes peintres marque le retour sur la scène artistique d'un bon nombre de plasticiennes qui ont été envahies par le découragement du fait du manque de soutien et d'espace d'expression. Elle a expliqué que cela fait un long moment, exactement 10 ans, qu'une exposition de peinture réunisse autant



L'affiche de l'exposition

œuvres et exprimer leur talent. Nous voulons par cette exposition attirer l'attention du public sur leur talent », a-t-elle expliqué. L'exposition organisée en partenariat avec la galerie Alpha cadre est aussi une manière pour l'AFPC de marquer ce mois de mars dédié à la femme.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INFRASTRUCTURE SANITAIRE

L'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba inauguré

Établissement à vocation sous-régionale, l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba a été inauguré par le président de la République Denis Sassou N'Guesso, le 10 mars 2017 à Oyo. Cette structure hospitalière réduira considérablement le taux d'évacuations sanitaires à l'étranger.

Les portes de l'Hôpital Général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba (HGELBO), situé à Oyo dans le département de la Cuvette (plus de 400 km au nord de Brazzaville), sont officiellement ouvertes aux malades même si, depuis des mois, les professionnels de santé cubains et congolais y travaillent déjà. Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a donc procédé à la coupure du ruban symbolique, le 10 mars 2017, signe de la mise en fonction officielle de cette structure sanitaire.

En matière d'offre de soins, en effet, HGELBO est doté d'un plateau technique de deux niveaux : soins secondaires et tertiaires. Les premiers comprennent les services cliniques. Les Urgences médico-chirurgicales, les Consultations externes et spécialisées, la Médecine générale, la Gynécologie obstétrique, la Pédiatrie générale, l'Ophthalmologie, la Stomatologie, la Néphrologie-Hémodialyse, la Néonatalogie, la Réanimation, l'infectiologie et la Rééducation fonctionnelle. Les seconds par ailleurs, concernent la Cardiologie, la Pneumonie, la Neurologie, la Chirurgie cardiovasculaire et



Le président de la République coupant le ruban symbolique. Crédit photo Adiac

thoracique, la Néphrologie Hémodialyse, la Neurochirurgie, l'Urologie, la Chirurgie pédiatrique. Les services de diagnostic dont l'Imagerie médicale et les services d'analyses biologiques au laboratoire allongent la liste...

Selon le ministre de l'Aménagement du territoire, en charge de la délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya, l'hôpital général

Edith-Lucie-Bongo-Ondimba sera une destination sanitaire privilégiée qui recevra des flux locaux, nationaux et internationaux, a-t-il souligné, dans son mot de circonstance. « *Cet hôpital est au diapason des ambitions du gouvernement en matière d'offre de santé* », a renchéri Jean Jacques Bouya tout en félicitant les experts chinois, français et congolais ayant travaillé d'arrache-pied

pour sortir de terre HGELBO. La ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia

lement attiré l'attention du personnel à l'œuvre dans cet hôpital. « *La rigueur scientifique et l'excellence de la qualité des soins offerts doivent toujours répondre aux multiples attentes de nos populations* », a indiqué Jacqueline Lydia Mikolo qui n'a pas manqué de remercier la Chine pour la construction et le Cuba pour l'opérationnalisation de HGELBO.

En rappel, l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba est construit sur une superficie de 23 hectares (575 mètres de long, 400 mètres de large) avec 80 bâtiments à terme, selon Jean Jacques Bouya. Bien avant que le président de la République ne coupe le ruban lors de l'inauguration, il a dévoilé la statue du docteur Edith Lucie Bongo Ondimba née Sassou N'Guesso, qui trône la devanture de cet hôpital portant son nom. Denis Sassou N'Guesso a par la suite visité les salles équipées en matériels de pointe service après service en compagnie, entre autres, de l'ancien président Malien Alpha Omar Konaré. En dehors des missions classiques reconnues à toutes structures sanitaires, HGELBO participera à la recherche en santé et à la mise en œuvre de la politique nationale de santé définie par les pouvoirs publics.

Rominique Nerplat Makaya

RÉFLEXION

Les leçons d'Oyo

Le pari semblait fou, il y a quatre mois, de rassembler dans une petite ville du Nord Congo les représentants des douze pays qui composent le Bassin du Congo et de leur proposer de s'unir pour créer une institution dont la mission serait d'asseoir le développement durable de cette partie de l'Afrique sur une gestion raisonnée et raisonnable des immenses ressources naturelles que celle-ci détient, sur une émergence des populations respectueuses de l'environnement, sur le lancement d'une réflexion commune concernant les richesses aquatiques du deuxième plus grand bassin fluvial de la planète.

Mais c'est bien ce pari qui a été relevé la semaine dernière à Oyo puisqu'au terme de longs et fructueux débats entre experts, puis entre représentants officiels des Etats présents, un Mémoire a été adopté qui lance le processus d'intégration régionale inédit dont devraient sortir de grands progrès à brève échéance. D'un

commun accord et sans que les divergences existant ici et là entre les pays du Bassin du Congo viennent perturber le processus qui s'amorce sous nos yeux va donc se mettre en place une communauté de nations fondée sur le respect de la nature.

Evènement inédit dans un monde où les Etats dissertent à perte de vue sans jamais traduire en actes les nobles projets qu'ils adoptent lors des Sommets mondiaux sur l'environnement, le Mémoire signé à Oyo crée une institution, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, qui pourrait bien révolutionner l'approche climatique des nations modernes. S'il débouche, comme tout permet de le penser aujourd'hui, sur une économie régionale riche et efficace, mais fondée sur le respect de la nature il modifiera de façon radicale les

règles qui régissent depuis plus d'un siècle la production, le commerce, l'investissement sur les cinq continents. Et c'est précisément la raison pour laquelle le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, la Banque mondiale et l'Union Européenne avaient envoyé des représentants à Oyo qui ont pris la parole pour affirmer de façon solennelle leur appui au Fonds Bleu.

Au-delà, en effet, de la protection de la nature et de la gestion raisonnée des ressources que celle-ci contient, ce qui est en jeu dans cette affaire n'est pas autre chose que le maintien de la paix dans une région menacée par la montée des extrémismes de toute sorte, mais aussi la cupidité des entreprises qui tentent de s'approprier les richesses naturelles en violant allègrement les règles de l'Etat de droit. Nous

l'avons appris nous-mêmes tout au long des dernières décennies, la paix ne peut être construite durablement que si chacun, à sa place, peut vivre dignement, nourrir sa famille, élever ses enfants, protéger sa santé, commercer et échanger, bref décider librement de son destin.

La page de la Conférence d'Oyo étant tournée, il convient de donner rapidement un contenu concret au Mémoire signé le 9 mars dans la salle des conférences de l'Hôtel Alima, imposant bâtiment élevé sur les berges de la rivière du même nom. Voyons donc comment les Etats du Bassin du Congo agiront afin que le Fonds Bleu ne soit pas seulement une belle et noble idée, mais devienne rapidement une institution dont le meilleur sortira.

Jean-Paul Pigasse